



Rapport de gestion Pour l'exercice clos le 30 novembre 2018

Généralités

Le présent rapport de la direction sur la situation financière et les résultats d'exploitation (le « rapport de gestion ») de Groupe d'Alimentation MTY inc. (« MTY ») fournit de l'information additionnelle et devrait être lu de pair avec les états financiers consolidés de la Société et les notes afférentes pour l'exercice clos le 30 novembre 2018.

Dans le présent rapport de gestion, « Groupe d'alimentation MTY inc. », « MTY » ou « la Société » désignent, selon le cas, Groupe d'alimentation MTY inc. et ses filiales, Groupe d'alimentation MTY inc. ou l'une de ses filiales.

Les données et renseignements présentés dans ce rapport de gestion ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière (« IFRS ») et aux interprétations présentement émises et adoptées qui s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} décembre 2017.

Le présent rapport de gestion est arrêté au 14 février 2019. De l'information supplémentaire sur MTY, de même que ses plus récents rapports annuels et trimestriels ainsi que des communiqués de presse sont disponibles sur le site Web de SEDAR, www.sedar.com.

Énoncés prospectifs et utilisation d'estimations

Le présent rapport de gestion et notamment, sans s'y restreindre, ses rubriques intitulées « Aperçu », « Chiffre d'affaires d'établissements comparables », « Passifs éventuels » et « Événements postérieurs », renferment des énoncés prospectifs. Ces énoncés prospectifs comportent, entre autres, des déclarations relatives à certains aspects des perspectives d'affaires de la Société au cours de l'exercice 2018. Ils comprennent également d'autres assertions qui ne s'appuient pas sur des faits historiques distinctement vérifiables. Un énoncé prospectif est formulé lorsque ce qui est connu ou prévu aujourd'hui est utilisé pour faire un commentaire à propos de l'avenir. Les énoncés prospectifs peuvent renfermer des mots tels hypothèse, but, conseil, intention, objectif, aperçu et stratégie, ou employer à divers temps, notamment au conditionnel ou au futur, des verbes tels viser, anticiper, croire, s'attendre à, planifier, projeter, rechercher, cibler, s'efforcer, pouvoir ou devoir. Tous ces énoncés prospectifs sont formulés en vertu des dispositions d'exonération prévues par les lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables.

À moins d'indication à l'effet contraire, les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion décrivent les prévisions de la Société au 14 février 2019 et, par conséquent, sont sujets à changement après cette date. La Société ne s'engage d'aucune façon à actualiser ou à réviser un énoncé prospectif, que ce soit à la suite d'une information nouvelle, d'événements futurs ou autrement, si ce n'est en vertu des exigences des lois sur les valeurs mobilières canadiennes.

En raison de leur nature même, les énoncés prospectifs sont soumis à des incertitudes et risques intrinsèques. Ils sont fondés sur plusieurs hypothèses qui soulèvent la possibilité que les résultats ou événements réels diffèrent substantiellement des attentes implicites ou explicites qu'ils expriment ou que les perspectives d'affaires, les objectifs, les plans et les priorités stratégiques ne se réalisent pas. En conséquence, la Société ne peut garantir qu'un énoncé prospectif se concrétisera et le lecteur est avisé de ne pas accorder une confiance indue à ces énoncés prospectifs. Dans ce rapport de gestion, les énoncés prospectifs sont formulés afin d'informer sur les priorités stratégiques actuelles, les attentes et les plans de la direction. Ils visent à permettre aux investisseurs et à d'autres de mieux comprendre les perspectives d'affaires et le milieu d'exploitation. Le lecteur est avisé, cependant, que cette information peut être inappropriée lorsqu'utilisée à d'autres fins.

Les énoncés prospectifs formulés dans ce rapport de gestion sont fondés sur un certain nombre d'hypothèses qui sont considérées comme raisonnables au 14 février 2019. Veuillez vous reporter, en particulier, à la rubrique intitulée

« Risques et incertitudes » pour une description de certaines des hypothèses clés économiques, commerciales et opérationnelles que la Société a utilisées dans la rédaction des énoncés prospectifs qui figurent dans ce rapport de gestion. Si ces hypothèses se révèlent inexactes, les résultats réels peuvent s'écarter de façon importante des prévisions.

Lorsqu'elle dresse les états financiers consolidés conformément aux IFRS et prépare le rapport de gestion, la direction doit exercer son jugement dans l'application des méthodes comptables et utiliser des hypothèses et des estimations qui ont une incidence sur les soldes comptabilisés à titre d'actifs, de passifs, de produits et de charges et sur les renseignements fournis quant aux passifs éventuels et quant aux actifs éventuels.

À moins d'indication contraire aux présentes, les priorités stratégiques, les perspectives d'affaires et les hypothèses décrites dans le rapport de gestion antérieur demeurent essentiellement les mêmes.

Des facteurs de risque importants pourraient faire en sorte que les résultats ou événements réels s'écartent substantiellement de ceux exprimés ou suggérés par les énoncés prospectifs susmentionnés et par d'autres énoncés prospectifs contenus ailleurs dans ce rapport de gestion. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, l'intensité des activités concurrentielles et leur incidence sur la capacité d'attirer la clientèle; la capacité de la Société d'obtenir des emplacements avantageux et de renouveler les baux actuels à des taux acceptables; l'arrivée de concepts étrangers; la capacité d'attirer de nouveaux franchisés; les changements touchant aux goûts de la clientèle, aux tendances démographiques, à l'attrait des concepts, aux profils d'achalandage ainsi qu'aux coûts et taux d'occupation des centres commerciaux et tours de bureaux; la conjoncture économique et financière générale; les niveaux de confiance et de dépenses du consommateur; la demande et les prix des produits; la capacité de mettre en œuvre des stratégies et des plans de manière à générer les profits attendus; les situations affectant la capacité de tiers fournisseurs de procurer des produits et services essentiels; la disponibilité et le coût de la main-d'œuvre; la volatilité des marchés de valeurs; la volatilité des taux de change ou des taux d'emprunts; les maladies d'origine alimentaire; les contraintes opérationnelles ainsi que l'occurrence d'épidémies, de pandémies et d'autres risques pour la santé.

Les facteurs de risque ci-dessus et d'autres qui pourraient donner lieu à des résultats ou événements essentiellement différents des attentes explicites ou implicites formulées dans nos énoncés prospectifs sont commentés dans le présent rapport de gestion.

Le lecteur est avisé que les risques décrits ci-dessus ne sont pas les seuls susceptibles d'affecter la Société. Des incertitudes et risques additionnels qui sont inconnus pour l'instant ou qui sont actuellement jugés négligeables peuvent aussi avoir un effet préjudiciable sur son entreprise, sa situation financière ou ses résultats d'exploitation.

À moins d'indication contraire de la part de la Société, les énoncés prospectifs ne rendent pas compte de l'effet potentiel d'éléments non récurrents ou d'autres éléments spéciaux, ou de quelque disposition, monétisation, fusion, acquisition, autre regroupement d'entreprises ou autres opérations qui peuvent être annoncés ou peuvent survenir après le 14 février 2019. L'impact financier de telles opérations et d'éléments non récurrents ou spéciaux peut être complexe et dépend des particularités de chaque cas. En conséquence, la Société ne peut en décrire les conséquences prévues de façon concrète ou de la même façon que les risques connus ayant une incidence sur son entreprise.

Respect des normes internationales d'information financière

À moins d'indication contraire, les renseignements financiers présentés ci-après, y compris les valeurs tabulaires, sont établis selon les normes internationales d'information financière (« IFRS »). MTY utilise comme indicateur le bénéfice avant impôts, intérêts sur la dette à long terme et amortissements (« BAIIA ») parce qu'il permet à la direction d'évaluer la performance opérationnelle de la Société.

La Société présente également le chiffre d'affaires des établissements comparables, qui est défini comme le volume comparatif des ventes réalisées par des établissements ouverts depuis au moins treize mois ou acquis il y a plus de treize mois. La croissance du chiffre d'affaires des établissements comparables fournit des renseignements sur la performance comparative des établissements de notre réseau d'une période à l'autre.

De même, la Société se sert du chiffre d'affaires réseau pour évaluer la taille et la performance du réseau des établissements de MTY et comme indice de son potentiel rémunérateur. Le chiffre d'affaires réseau comprend le chiffre d'affaires des établissements existants, celui des établissements ouverts ou fermés pendant la période et, dans le cas des nouveaux concepts acquis, celui qu'ils ont réalisé à compter de la date de clôture de l'opération.

Ces indicateurs financiers sont largement reconnus, mais ils n'ont pas une définition standard au sens des IFRS. Il est donc possible qu'ils ne puissent être comparés à ceux présentés par d'autres sociétés. Ces indicateurs hors IFRS visent à fournir des renseignements additionnels sur la performance de MTY et ils ne devraient pas être considérés isolément ou en lieu et place d'un indicateur calculé conformément aux IFRS.

La Société utilise ces indicateurs pour évaluer la performance de l'entreprise puisqu'ils reflètent ses activités courantes. La direction croit que certains investisseurs et analystes utilisent le BAIIA pour évaluer la capacité d'une société à satisfaire ses obligations de paiement ou en tant qu'outil d'évaluation courant des entreprises du secteur. De la même façon, le chiffre d'affaires des établissements comparables et le chiffre d'affaires réseau fournissent à l'investisseur des renseignements supplémentaires sur la performance du réseau qui n'ont pas d'équivalent sous les IFRS. Ces deux indicateurs interviennent également dans l'établissement de la rémunération incitative à court terme de certains employés.

Points saillants d'événements marquants de l'exercice

Acquisition des participations dans CB (Custom Burger) Franchise Systems, LLC et Built Franchise Systems, LLC

Le 1^{er} décembre 2017, la Société a annoncé qu'elle avait complété l'acquisition de toutes les participations dans les sociétés à responsabilité limitée CB Franchise Systems et Built Franchise Systems. Le prix d'achat s'élevait à 30,0 millions de dollars (23,5 millions \$ US) dont 28,3 millions de dollars (22,2 millions \$ US) ont été réglés à la clôture. Trois établissements propriétaires et 41 franchises étaient en activité au moment de la clôture.

Réalisation du regroupement avec Imvescor

Le 1^{er} mars 2018, la Société a acquis, à la suite de la fusion d'une filiale en propriété exclusive et de Groupe Restaurants Imvescor inc. (« GRI »), toutes les actions en circulation de GRI pour une contrepartie totale de 250,8 millions de dollars dont 53,1 millions de dollars en trésorerie et le solde en actions. Au moment de la clôture, GRI exploitait 5 marques au Canada et disposait de 261 établissements en activité.

Acquisition de l'actif de Grabbagreen^{MD}

Le 15 mars 2018, l'une des filiales en propriété exclusive de la Société a fait l'acquisition de l'actif de Grabbagreen^{MD} pour une contrepartie totale de 3,4 millions de dollars (2,6 millions \$ US) dont 3,1 millions de dollars (2,4 millions \$ US) réglés à la clôture. Vingt-sept (27) établissements étaient en activité aux États-Unis au moment de la clôture.

Acquisition de l'actif de Timothy's World Coffee^{MD} et de Mmmuffins^{MD}

Le 4 avril 2018, l'une des filiales en propriété exclusive de la Société a fait l'acquisition de l'actif de Timothy's World Coffee^{MD} et de Mmmuffins^{MD} pour une contrepartie totale de 1,3 million de dollars dont 1,2 million de dollars réglés à la clôture. Trente-neuf (39) établissements étaient en activité au Canada au moment de la clôture.

Acquisition de la participation ne donnant pas le contrôle de Madisons

Le 7 septembre 2018, la Société a acquis la participation ne donnant pas le contrôle résiduelle de 10% dans 8825726 Canada inc. (Madisons) pour une contrepartie en trésorerie de 1,1 million de dollars.

Acquisition de la franchise SweetFrog Premium Frozen Yogurt

Le 25 septembre 2018, la Société a annoncé qu'elle avait complété l'acquisition de la quasi-totalité de l'actif de SweetFrog Premium Frozen Yogurt pour une contrepartie de 41,5 millions de dollars (32,1 millions \$ US), dont 37,4 millions de dollars (28,9 millions \$ US) réglés à la clôture. Au moment de la clôture, 323 établissements étaient franchisés ou licenciés aux États-Unis et 8 à l'international.

Entreprise principale

MTY franchise et exploite des établissements de restauration rapide et à service complet sous les enseignes suivantes : Tiki-Ming, Sukiyaki, La Crémère, Au Vieux Duluth Express, Panini Pizza Pasta, Villa Madina, Cultures, Thai Express, Vanelli's, Kim Chi, TCBY, Sushi Shop, Koya Japan, Vie & Nam, Tandori, O'Burger, Tutti Frutti, TacoTime, Country Style, Buns Master, Valentine, Jugo Juice, Mr. Sub, Koryo Korean Barbeque, Mr. Souvlaki, SushiGo, Mucho Burrito, Extreme Pita, PurBlendz, ThaiZone, Madisons New York Grill & Bar, Café Dépôt, Muffin Plus, Sushi-Man, Fabrika, Van Houtte, Manchu Wok, Wasabi Grill & Noodle, SenseAsian, Tosto, Big Smoke Burger, Cold Stone Creamery, Blimpie, Surf City Squeeze, The Great Steak & Potato Company, NrGize Lifestyle Café, Samurai Sam's Teriyaki Grill, Frullati Café & Bakery, Rollerz, Johnnie's New York Pizzeria, Ranch One, America's Taco Shop, Cereality, Tasti D-Lite, Planet Smoothie, Maui Wowi, Pinkberry, Baja Fresh Mexican Grill, La Salsa Fresh Mexican Grill, La Diperie, Steak Frites St-Paul, Giorgio Ristorante, The Works Gourmet Burger Bistro, Houston Avenue Bar & Grill, Industria Pizzeria + Bar, Dagwoods Sandwichs et Salades, The Counter Custom Burgers, Built Custom Burgers, Bâton Rouge, Pizza Delight, Scores, Toujours Mikes, Ben & Florentine, Grabbagreen, Timothy's World Coffee, Mmmuffins et SweetFrog.

Au 30 novembre 2018, MTY comptait 5 984 établissements en activité ; 5 919 étaient exploités en vertu d'une franchise ou d'un contrat de gérance et 65 étaient exploités par MTY (les « établissements appartenant à la Société » ou « établissements propriétaires »).

Les établissements de MTY : i) se trouvent dans les aires de restauration des galeries marchandes et tours de bureaux et dans les centres commerciaux ; ii) ont façade sur rue ; et iii) se présentent sous une forme non traditionnelle dans des aéroports, des stations-service, des dépanneurs, des cinémas, des parcs d'attractions, des hôpitaux, des universités, des camions-restaurants et en d'autres lieux ou sites partagés par des détaillants. Les enseignes Country Style, La Crémère, Sushi Shop, TacoTime, Tutti Frutti, Valentine, Mr. Sub, ThaiZone, Extreme Pita, Mucho Burrito, Madisons, Houston Avenue Bar & Grill, Industria Pizzeria + Bar, Steak Frites St-Paul, Giorgio Ristorante, The Works Gourmet Burger Bistro, Blimpie, Cold Stone Creamery, Baja Fresh Mexican Grill, The Counter Custom Burgers, Built Custom Burgers, Bâton Rouge, Pizza Delight, Scores, Toujours Mikes, Ben & Florentine et Grabbagreen sont surtout établies avec façade sur rue. La Crémère, TCBY, La Diperie et SweetFrog sont exploitées essentiellement d'avril à septembre tandis que les autres enseignes le sont en général l'année durant.

MTY a développé plusieurs concepts de restauration rapide. Tiki-Ming (cuisine chinoise) a été sa première enseigne, suivie de Sukiyaki (délices de la table japonaise), Franx Supreme (hot dogs et hamburgers), Panini Pizza Pasta, Chick'n'Chick, Caféràma, Carrefour Oriental, Villa Madina, Kim Chi, Vie & Nam, Tandori, O'Burger et Tosto.

D'autres enseignes se sont ajoutées à la suite d'acquisitions successives, soit :

Enseigne	Année d'acquisition	Participation	Établissements franchisés	Établissements propriétaires
Fontaine Santé/Veggirama	1999	100%	18	—
La Crémère	2001	100%	71	3
Croissant Plus	2002	100%	18	2
Cultures	2003	100%	24	—
Thai Express	Mai 2004	100%	6	—
Mrs. Vanelli's	Juin 2004	100%	103	—
TCBY – droits canadiens de franchise maîtresse	Septembre 2005	100%	91	—
Yogen Früz ^{MC} – droits de franchise exclusifs au Canada ¹	Avril 2006	100%	152	—
Sushi Shop	Septembre 2006	100%	42	5
Koya Japan	Octobre 2006	100%	24	—
Sushi Shop (établissements franchisés existants)	Septembre 2007	100%	—	15
Tutti Frutti	Septembre 2008	100%	29	—
TacoTime – droits canadiens de franchise maîtresse	Octobre 2008	100%	117	—
Country Style Food Services Holdings inc.	Mai 2009	100%	475	5
Groupe Valentine inc.	Septembre 2010	100%	86	9
Jugo Juice	Août 2011	100%	134	2
Mr. Submarine	Novembre 2011	100%	338	—
Koryo Korean BBQ	Novembre 2011	100%	19	1
Mr. Souvlaki	Septembre 2012	100%	14	—
SushiGo	Juin 2013	100%	3	2
Extreme Pita, PurBlendz et Mucho Burrito (Extreme Brandz)	Septembre 2013	100%	300, dont 34 aux États-Unis	5
ThaiZone	Septembre 2013 March 2015	80% + 20%	25 et 3 restaurants mobiles	—
Madisons	Juillet 2014 Septembre 2018	90% + 10%	14	—
Café Dépôt, Muffin Plus, Sushi-Man et Fabrika	Octobre 2014	100%	88	13
Van Houtte Café Bistros – licence de franchise perpétuelle	Novembre 2014	100%	51	1

¹) Les droits de franchise maîtresse exclusive de Yogen Früz^{MC} au Canada ont été cédés le 1^{er} février 2017.

Enseigne	Année d'acquisition	Participation	Établissements franchisés	Établissements propriétaires
Manchu Wok, Wasabi Grill & Noodle et SenseAsian	Décembre 2014	100%	115	17
Big Smoke Burger	Septembre 2015 Septembre 2016	60% + 40%	13	4
Kahala Brands ltée – Cold Stone Creamery, Blimpie, TacoTime, Surf City Squeeze, The Great Steak & Potato Company, NrGize Lifestyle Café, Samurai Sam's Teriyaki Grill, Frullati Café & Bakery, Rollerz, Johnnie`s New York Pizzeria, Ranch One, America's Taco Shop, Cereality, Tasti D-Lite, Planet Smoothie, Maui Wowi et Pinkberry	Juillet 2016	100%	2 839	40
BF Acquisition Holdings, LLC – Baja Fresh Mexican Grill et La Salsa Fresh Mexican Grill	Octobre 2016	100%	167	16
La Diperie	Décembre 2016	60%	5	—
Steak Frites St-Paul et Giorgio Ristorante	Mai 2017 Septembre 2018	83,25% + 9,25%	15	—
The Works Gourmet Burger Bistro	Juin 2017	100%	23	4
Houston Avenue Bar & Grill et Industria Pizzeria + Bar	Juin 2017	80%	12	—
Dagwoods Sandwichs et Salades	Septembre 2017	100%	20	2
The Counter Custom Burgers	Décembre 2017	100%	36	3
Built Custom Burgers	Décembre 2017	100%	5	—
Groupe Restaurants Imvescor – Bâton Rouge, Pizza Delight, Scores, Toujours Mikes et Ben & Florentine	Mars 2018	100%	253	8
Grabbagreen	Mars 2018	100%	26	1
Timothy's World Coffee et Mmmuffins licence de franchise perpétuelle	Avril 2018	100%	32	7
SweetFrog Premium Frozen Yogurt	Septembre 2018	100%	331	—

MTY détient également une entente exclusive de développement régional avec Restaurant Au Vieux Duluth afin de développer et sous-franchiser les restaurants à service rapide Au Vieux Duluth Express en Ontario et au Québec.

Les produits rattachés aux franchises proviennent des redevances de franchisage, des droits de franchise, de la vente de projets clés en main, des loyers, de la location d'enseignes, des droits de distribution de fournisseurs, des droits abandonnés de cartes-cadeaux et des frais d'administration de tels programmes ainsi que de la vente d'autres biens et services; ils proviennent également de la vente de produits à divers détaillants et des ventes du centre de distribution, qui dessert les franchises Valentine. Les charges d'exploitation rattachées au franchisage incluent les salaires, les frais d'administration associés aux franchisés actuels et nouveaux, les charges liées au développement de nouveaux marchés, les frais de mise en œuvre de projets clés en main, le loyer ainsi que les fournitures, produits finis et équipements vendus.

Les produits rattachés aux établissements appartenant à la société comprennent leurs recettes. Les charges des établissements appartenant à la Société comprennent leurs coûts d'exploitation.

Les activités de transformation des aliments mentionnées aux présentes contribuent aussi au chiffre d'affaires de MTY. L'usine prépare des produits variés qui vont des ingrédients et des plats prêts-à-servir qui sont vendus à des restaurants ou à d'autres usines de transformation jusqu'aux plats préparés vendus chez des détaillants. Les rentrées de l'usine proviennent principalement de la vente de ses produits à des distributeurs et détaillants.

Description d'acquisitions récentes

Le 25 septembre 2018, la Société a annoncé qu'elle avait complété l'acquisition de la quasi-totalité de l'actif de SweetFrog Premium Frozen Yogurt pour une contrepartie de 41,5 millions de dollars (32,1 millions \$ US), dont 37,4 millions de dollars (28,9 millions \$ US) réglés à la clôture. Au moment de la clôture, 323 établissements étaient franchisés ou licenciés aux États-Unis et 8 à l'international.

Le 7 septembre 2018, la Société a acquis la participation ne donnant pas le contrôle résiduelle de 10% dans 8825726 Canada inc. (Madisons) pour une contrepartie en trésorerie de 1,1 million de dollars.

Le 4 avril 2018, l'une des filiales en propriété exclusive de la Société a fait l'acquisition de l'actif de Timothy's World Coffee^{MD} et de Mmmuffins^{MD} pour une contrepartie totale de 1,3 million de dollars dont 1,2 million de dollars réglés à la clôture. Trente-neuf (39) établissements étaient en activité au Canada au moment de la clôture.

Le 15 mars 2018, l'une des filiales en propriété exclusive de la Société a fait l'acquisition de l'actif de Grabbagreen^{MD} pour une contrepartie totale de 3,4 millions de dollars (2,6 millions \$ US) dont 3,1 millions de dollars (2,4 millions \$ US) comptants à la clôture. Vingt-sept (27) établissements étaient en activité aux États-Unis au moment de la clôture.

Le 1^{er} mars 2018, la Société a acquis, à la suite de la fusion d'une filiale en propriété exclusive et de Groupe Restaurants Imvescor inc. (« GRI »), toutes les actions en circulation de GRI. La contrepartie totale s'élevait à 250,8 millions de dollars, dont 53,1 millions de dollars en trésorerie, et le solde en actions. Au moment de la clôture, GRI exploitait 5 marques au Canada et disposait de 261 établissements en activité.

Le 1^{er} décembre 2017, la Société a annoncé qu'elle avait complété l'acquisition de toutes les participations dans les sociétés à responsabilité limitée CB Franchise Systems et Built Franchise Systems. Le prix d'achat s'élevait à 30,0 millions de dollars (23,5 millions \$ US) dont 28,3 millions de dollars (22,2 millions \$ US) comptants. Au moment de la clôture, trois établissements propriétaires et 41 franchises étaient en activité. Le réseau compte des établissements aux États-Unis, au Canada, au Ghana, en Irlande, au Japon, au Mexique, en Arabie saoudite et au Royaume-Uni.

Le 29 septembre 2017, la Société a annoncé qu'elle avait complété l'acquisition des actifs de Dagwoods Sandwichs et Salades. Le prix d'achat s'est élevé à 3,0 millions de dollars, dont 2,6 millions de dollars comptants. À la clôture, 22 établissements étaient en activité, tous situés au Canada.

Le 16 juin 2017, la Société a annoncé l'acquisition des actifs de Houston Avenue Bar & Grill (« Houston ») et de Industria Pizzeria + Bar (« Industria ») par l'intermédiaire d'une filiale dans laquelle elle détient une participation de 80%. La quote-part de la Société dans la contrepartie payée s'élevait à 16,8 millions de dollars, dont 12,8 millions de dollars comptants. À la clôture, Houston et Industria exploitaient respectivement 9 et 3 établissements, tous situés au Canada.

Le 9 juin 2017, la Société a annoncé l'acquisition des actifs de The Works Gourmet Burger Bistro pour une contrepartie totale de 8,2 millions de dollars, dont 7,1 millions de dollars comptants. À la clôture, 27 établissements étaient en activité, tous situés au Canada.

Le 8 mai 2017, la Société a annoncé qu'elle avait acquis l'actif de Steak Frites St-Paul et de Giorgio Ristorante pour une contrepartie de 0,4 million de dollars, dont 0,3 million de dollars comptant. À la clôture, 6 Giorgio Ristorante et 9 Steak Frites St-Paul étaient exploités. Tous les établissements se trouvent au Canada.

Le 19 avril 2017, la Société a acquis la participation ne donnant pas le contrôle résiduelle dans 7687567 Canada inc. (Aliments Lucky 8) pour une contrepartie en trésorerie modique.

Le 9 décembre 2016, la Société a annoncé l'acquisition des actifs de La Diperie par l'intermédiaire d'une filiale dans laquelle elle détient une participation de 60%. La quote-part de la Société dans la contrepartie s'élevait à 0,9 million de dollars, dont 0,8 million de dollars comptant. À la clôture, La Diperie exploitait 5 établissements au Canada.

Information annuelle choisie

<i>(En milliers de dollars, sauf les données par action et le nombre d'actions)</i>	Exercice clos le 30 novembre 2018	Exercice clos le 30 novembre 2017 <i>Tel que retraité ¹⁾</i>	Exercice clos le 30 novembre 2016
Actif	1 230 307	855 013	852 650
Passif à long terme	388 369	342 444	359 512
Produits d'exploitation	353 303	276 083	191 275
BAIIA ²⁾	127 743	93 726	65 841
Bénéfice avant impôt sur le résultat	82 900	62 664	68 686
Bénéfice avant impôt à l'exclusion des charges et reprises de dépréciation	88 431	63 664	68 686
Résultat net attribuable aux propriétaires	98 580	49 507	54 421
Résultat global attribuable aux propriétaires	112 308	33 747	57 147
Résultat par action, de base	4,07	2,32	2,73
Résultat par action, dilué	4,06	2,32	2,73
Dividende versé sur les actions ordinaires	14 530	9 832	9 314
Dividende par action ordinaire	0,60 \$	0,46 \$	0,46 \$
Nombre moyen pondéré quotidien d'actions ordinaires	24 228 206	21 374 497	19 908 827
Nombre moyen pondéré quotidien d'actions ordinaires, après dilution	24 272 650	21 374 497	19 908 827

¹⁾ L'actif et le passif à long terme ont été retraités pour refléter une modification du calcul préliminaire du prix d'achat de Houston Bar & Grill et de Industria Pizzeria + Bar. La répartition du prix d'achat est maintenant finalisée. Pour plus d'information, se reporter à la note 6 IX des états financiers consolidés au 30 novembre 2018.

²⁾ Le BAIIA (bénéfice avant impôts, intérêts et amortissements) n'est pas un indicateur du résultat reconnu par les IFRS. En conséquence, il pourrait ne pas être comparable à des indicateurs similaires présentés par d'autres sociétés. Il se définit comme les produits d'exploitation moins les charges d'exploitation. Se reporter au rapprochement du BAIIA et du résultat avant impôts à la page 14.

Résumé de l'information financière trimestrielle

<i>(En milliers de dollars, sauf le résultat par action)</i>	Trimestres clos en							
	Février 2017	Mai 2017	Août 2017	Novembre 2017	Février 2018	Mai 2018	Août 2018	Novembre 2018
Produits	64 016	69 962	72 372	69 733	63 715	89 829	91 236	108 523
BAIIA¹⁾	16 336	24 595	25 576	27 219	19 912	35 506	39 578	32 747
Résultat net attribuable aux propriétaires	2 015	16 033	12 035	19 424	45 332	18 040	22 275	12 933
Résultat global attribuable aux propriétaires	(1 192)	20 145	(14 344)	29 138	43 852	22 260	25 547	20 649
Résultat par action	0,09 \$	0,75 \$	0,56 \$	0,91 \$	2,12 \$	0,72 \$	0,89 \$	0,34 \$
Résultat par action, dilué	0,09 \$	0,75 \$	0,56 \$	0,91 \$	2,12 \$	0,72 \$	0,88 \$	0,34 \$

¹⁾ Le BAIIA (bénéfice avant impôts, intérêts et amortissements) n'est pas un indicateur de rentabilité reconnu par les IFRS. En conséquence, il pourrait ne pas être comparable à des indicateurs similaires présentés par d'autres sociétés. Il se définit comme les produits d'exploitation moins les charges d'exploitation. Se reporter au rapprochement du BAIIA et du résultat avant impôts à la page 1414.

Note sur l'information sectorielle

La direction surveille et évalue les résultats de la Société sur la base de secteurs géographiques, en l'occurrence, le Canada et les États-Unis d'Amérique/International. La Société et son principal responsable de l'exploitation évaluent la performance de chaque secteur opérationnel sur la base de sa rentabilité.

Résultats d'exploitation pour l'exercice clos le 30 novembre 2018

Produits

Au cours de l'exercice 2018, les produits d'exploitation totaux de la Société ont atteint 353,3 millions de dollars comparativement à 276,1 millions de dollars à l'exercice précédent. Les produits des deux secteurs opérationnels se répartissent comme suit :

Secteur	Sous-secteur	30 novembre 2018 (millions \$)	30 novembre 2017 (millions \$)	Variation
Canada	Activités reliées aux franchises	169,1	107,9	57%
	Établissements propriétaires	34,8	23,4	49%
	Transformation des aliments	15,6	14,7	6%
	Transactions intersociétés	(4,2)	(4,1)	S.O.
Total Canada		215,3	141,9	52%
États-Unis/International	Activités reliées aux franchises	113,4	107,7	5%
	Établissements propriétaires	24,9	26,8	(7%)
	Transactions intersociétés	(0,3)	(0,3)	S.O.
Total États-Unis/International		138,0	134,2	3%
Produits d'exploitation totaux		353,3	276,1	28%

Analyse des produits du secteur Canada

Comme indiqué dans le tableau ci-dessus, les produits provenant des établissements franchisés au Canada ont augmenté de 57%. Plusieurs facteurs ont contribué à cette situation, entre autres :

	(millions \$)
Produits, exercice 2017	107,9
Augmentation des flux de rentrées récurrents	6,7
Augmentation des droits de franchise initiaux, de renouvellement et de transfert	0,1
Diminution des produits de projets clés en main, de la vente de fournitures aux franchisés et de location	(2,0)
Augmentation découlant d'acquisitions	58,1
Indemnité de résiliation d'un contrat non récurrente	(1,9)
Autres variations accessoires	0,2
Produits, exercice 2018	169,1

Les produits rattachés aux établissements appartenant à la Société se sont accrus de 49% pour s'établir à 34,8 millions de dollars pendant l'exercice. L'augmentation est principalement attribuable aux ventes réalisées par les quatre établissements de l'enseigne The Works Gourmet Burger Bistro, acquise au deuxième trimestre de l'exercice 2017, et par les huit restaurants propriétaires de Groupe Restaurants Imvescor acquis au début du second trimestre.

Les produits de l'usine de transformation des aliments se sont accrus de 6% en 2018, principalement en raison d'une augmentation des volumes de production de produits existants et de l'ajout continu de nouvelles gammes de produits.

Analyse des produits du secteur États-Unis/International

Comme l'indique le tableau de la page précédente, les produits des franchises situées aux États-Unis se sont accrus de 5%. Plusieurs facteurs ont contribué à cette situation, entre autres :

	(millions \$)
Produits, exercice 2017	107,7
Diminution des flux de rentrées récurrents	(0,8)
Augmentation des droits de franchise initiaux, de renouvellement et de transfert	0,8
Diminution des produits de la vente de fournitures et de services aux franchises	(0,9)
Diminution des produits de droits abandonnés liés à des programmes de cartes-cadeaux	(0,4)
Augmentation associée aux acquisitions	7,4
Incidence des fluctuations du change	0,1
Autres variations accessoires	(0,5)
Produits, exercice 2018	113,4

Les produits rattachés aux établissements appartenant à la Société ont diminué de 7% pour s'établir à 24,9 millions de dollars pour l'exercice, ceci en raison de la diminution du nombre d'établissements propriétaires.

Coût des ventes et autres charges d'exploitation

Pour l'exercice 2018, les charges d'exploitation ont augmenté de 24% pour s'établir à 225,6 millions de dollars comparativement à 182,4 millions de dollars un an plus tôt. Les charges d'exploitation se répartissent comme suit dans les deux secteurs d'activités :

Secteur	Sous-secteur	30 novembre 2018 (millions \$)	30 novembre 2017 (millions \$)	Variation
Canada	Activités reliées aux franchises	88,1	53,0	66%
	Établissements propriétaires	35,4	23,2	53%
	Transformation des aliments	14,1	13,3	6%
	Transactions intersociétés	(2,9)	(2,9)	S.O.
Total Canada		134,7	86,6	55%
États-Unis/International	Activités reliées aux franchises	63,4	66,3	(4%)
	Établissements propriétaires	29,1	31,0	(6%)
	Transactions intersociétés	(1,6)	(1,5)	S.O.
Total États-Unis/International		90,9	95,8	(5%)
Coût total des ventes et autres charges d'exploitation		225,6	182,4	24%

Analyse du coût des ventes et autres charges d'exploitation du secteur Canada

Les charges attribuables aux activités de franchisage ont augmenté de 35.1 millions de dollars ou 66% par rapport à l'exercice 2017. Abstraction faite de l'acquisition de Groupe Restaurants Imvescor, les charges attribuables aux activités de franchisage auraient légèrement diminué comparativement à celles de l'exercice 2017. Une réduction du nombre de projets clés en main, dont les produits ont suivi la même pente, ainsi qu'une diminution des frais de résiliation de contrats de location et des loyers ont été partiellement amoindries par une hausse des salaires et avantages sociaux rattachée aux acquisitions réalisées en 2017 et en 2018 ainsi que par une augmentation des honoraires professionnels. Au cours de l'exercice, la Société a engagé des frais supplémentaires non récurrents d'environ 1,7 million de dollars dans le cadre de l'acquisition de Groupe Restaurants Imvescor, qui a eu lieu le 1^{er} mars 2018.

Les charges associées aux établissements appartenant à la Société et à l'usine de transformation des aliments ont évolué de pair avec les produits afférents.

Analyse du coût des ventes et autres charges d'exploitation du secteur États-Unis/International

Au cours de l'exercice 2018, les charges de la Société relatives à l'exploitation de franchises aux États-Unis ont diminué de 2,9 millions de dollars ou 4% par rapport à l'exercice 2017. L'économie découle essentiellement d'une diminution des honoraires professionnels, des loyers et des charges importantes de revente. Cette réduction a été partiellement amoindrie par une hausse des salaires et avantages sociaux.

Les charges relatives aux établissements appartenant à la Société ont diminué de 6% en 2018 par rapport à l'exercice 2017, de pair avec les produits de ces établissements.

Bénéfice avant impôts, intérêts et amortissements (BAIIA)

<i>(En millions de dollars)</i>	Exercice clos le 30 novembre 2018		
	Canada	États-Unis/International	Total
Produits	215,3	138,0	353,3
Charges	134,7	90,9	225,6
BAIIA ¹⁾	80,6	47,1	127,7
BAIIA en tant que pourcentage des produits	37%	34%	36%

<i>(En millions de dollars)</i>	Exercice clos le 30 novembre 2017		
	Canada	États-Unis/International	Total
Produits	141,9	134,2	276,1
Charges	86,6	95,8	182,4
BAIIA ¹⁾	55,3	38,4	93,7
BAIIA en tant que pourcentage des produits	39%	29%	34%

¹⁾ Le BAIIA (bénéfice avant impôts, intérêts et amortissements) n'est pas un indicateur de rentabilité reconnu par les IFRS. En conséquence, il pourrait ne pas être comparable à des indicateurs similaires présentés par d'autres sociétés. Il se définit comme les produits d'exploitation moins les charges d'exploitation. Se reporter au rapprochement du BAIIA et du résultat avant impôts à la page 111.

Le tableau suivant présente un sommaire de la performance par sous-secteur d'activités :

<i>(En millions de dollars)</i>	Exercice clos le 30 novembre 2018				
	Franchises	Établissements propriétaires	Transformation	Transactions intersociétés	Total
Produits	282,5	59,7	15,6	(4,5)	353,3
Charges	151,5	64,5	14,1	(4,5)	225,6
BAIIA ¹⁾	131,0	(4,8)	1,5	—	127,7
BAIIA en % des produits	46%	S.O.	10%	S.O.	36%

<i>(En millions de dollars)</i>	Exercice clos le 30 novembre 2017				
	Franchises	Établissements propriétaires	Transformation	Transactions intersociétés	Total
Produits	215,6	50,2	14,7	(4,4)	276,1
Charges	119,3	54,2	13,3	(4,4)	182,4
BAIIA ¹⁾	96,3	(4,0)	1,4	—	93,7
BAIIA en % des produits	45%	S.O.	10%	S.O.	34%

¹⁾ Le BAIIA (bénéfice avant impôts, intérêts et amortissements) n'est pas un indicateur de rentabilité reconnu par les IFRS. En conséquence, il pourrait ne pas être comparable à des indicateurs similaires présentés par d'autres sociétés. Il se définit comme les produits d'exploitation moins les charges d'exploitation. Se reporter au rapprochement du BAIIA et du résultat avant impôts à la page 11.

Le BAIIA total s'établissait à 127,7 millions de dollars pour l'exercice clos le 30 novembre 2018, une hausse de 36% par rapport à l'exercice précédent. Le Canada est à la source de 63% du BAIIA total et de 74% de l'augmentation totale du BAIIA, surtout grâce aux acquisitions réalisées en 2017 et 2018. Groupe Restaurants Imvescor, qui a rapporté 20,1 millions depuis la clôture de l'acquisition, le 1^{er} mars 2018, est le plus important contributeur.

Le BAIIA du secteur États-Unis/International s'est accru de 23%, surtout en raison des acquisitions effectuées au cours de l'exercice. La fluctuation du change a eu une incidence minime d'une année à l'autre.

Résultat net

Pour l'exercice clos le 30 novembre 2018, le résultat net de la Société attribuable aux propriétaires s'est accru pour s'établir à 98,6 millions de dollars ou 4,07 \$ par action (4,06 \$ par action sur une base diluée), comparativement à 49,5 millions de dollars ou 2,32 \$ par action (2,32 \$ par action sur une base diluée) pour l'exercice précédent.

Un rajustement du taux d'imposition américain estimatif utilisé pour calculer la charge d'impôt différé a eu une incidence favorable sur le résultat. Abstraction faite de l'incidence de ce rajustement non récurrent, le résultat net attribuable aux propriétaires aurait été de 63,1 millions de dollars ou 2,60 \$ par action (2,60 \$ par action sur une base diluée).

Calcul du résultat avant impôt, intérêts et amortissement (BAIIA)

<i>(En milliers de dollars)</i>	Exercice clos le 30 novembre 2018	Exercice clos le 30 novembre 2017
Bénéfice avant impôt	82 900	62 664
Amortissement – immobilisations corporelles	2 755	2 724
Amortissement – immobilisations incorporelles	24 749	20 178
Intérêts sur la dette à long terme	11 717	10 314
Dépréciation d'immobilisations corporelles	5 531	1 000
Profit de change réalisé et latent	(11)	(2 004)
Produits d'intérêts	(649)	(439)
Profit à la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	(710)	(1 120)
Réévaluation de passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat	1 461	409
BAIIA	127 743	93 726

Autres produits et charges

L'amortissement des immobilisations incorporelles s'est accru à la suite des acquisitions effectuées en 2018 et de l'ajout des immobilisations incorporelles au prix d'achat.

Le profit de change réalisé et latent a diminué par rapport à l'exercice précédent, les fluctuations du change ayant été plus marquées en 2017 qu'en 2018. L'exercice 2018 s'est révélé plus constant, une diminution moyenne de seulement 1% des taux ayant été relevée d'une année à l'autre.

Pendant l'exercice, en raison d'un recul de leur performance financière, la Société a procédé à un examen de la valeur recouvrable des immobilisations rattachées à certains de ses établissements propriétaires ainsi que des immobilisations incorporelles reliées à de multiples concepts. Cet examen a amené la comptabilisation d'une perte de valeur hors trésorerie s'élevant à 5,5 millions de dollars, composée d'améliorations locatives et d'équipement pour 2,0 millions de dollars ainsi que de droits de franchise et de marques de commerce pour 5,8 millions de dollars, mais réduite par la reprise d'une perte de valeur de 2,3 millions de dollars comptabilisée en 2014 à l'égard de Country Style, qui fait état d'une performance positive depuis quelques années à la suite d'une augmentation du nombre de ses établissements non traditionnels.

Résultats d'exploitation pour le trimestre clos le 30 novembre 2018

Produits

Au quatrième trimestre de l'exercice 2018, les produits d'exploitation totaux de la Société ont augmenté de 56% pour atteindre 108,5 millions de dollars. Les produits des deux secteurs opérationnels se répartissent comme suit :

Secteur	Sous-secteur	30 novembre 2018 (millions \$)	30 novembre 2017 (millions \$)	Variation
Canada	Activités reliées aux franchises	65,1	31,3	108%
	Établissements propriétaires	9,5	6,2	52%
	Transformation des aliments	4,4	4,2	3%
	Transactions intersociétés	(2,3)	(2,1)	S.O.
Total Canada		76,7	39,6	93%
États-Unis/International	Activités reliées aux franchises	27,6	25,3	9%
	Établissements propriétaires	4,3	4,9	(12%)
	Transactions intersociétés	(0,1)	(0,1)	S.O.
Total États-Unis/International		31,8	30,1	6%
Produits d'exploitation totaux		108,5	69,7	56%

Analyse des produits du secteur Canada

Comme indiqué dans le tableau ci-dessus, les produits provenant des établissements franchisés au Canada se sont accrus de 108% par rapport à l'exercice précédent. Plusieurs facteurs ont contribué à cette situation, entre autres :

	(millions \$)
Produits, quatrième trimestre 2017	31,3
Augmentation des flux de rentrées récurrents	0,5
Augmentation des produits de la vente de fournitures aux franchisés et de location	0,3
Augmentation découlant d'acquisitions	35,1
Indemnité de résiliation d'un contrat non récurrente	(1,9)
Autres variations accessoires	(0,2)
Produits, quatrième trimestre 2018	65,1

Les produits rattachés aux établissements appartenant à la Société se sont accrus de 52% pour s'établir à 9,5 millions de dollars pour le trimestre. L'augmentation est principalement attribuable aux ventes réalisées par les huit établissements propriétaires de Groupe Restaurants Invescor acquis au début du deuxième trimestre de l'exercice 2018.

Analyse des produits du secteur États-Unis/International

Comme l'indique le tableau ci-dessus, les produits des franchises situées aux États-Unis se sont accrus de 9%. Plusieurs facteurs ont contribué à cette situation, notamment :

	(millions \$)
Produits, quatrième trimestre 2017	25,3
Augmentation des flux de rentrées récurrents	0,5
Augmentation des droits de franchise initiaux, de renouvellement et de transfert	2,3
Diminution des produits de la vente de fournitures et de services aux franchisés	(0,9)
Diminution des produits de droits abandonnés liés à des programmes de cartes-cadeaux	(3,5)
Augmentation liée aux acquisitions	2,4
Incidence des fluctuations du change	1,9
Autres variations accessoires	(0,4)
Produits, quatrième trimestre 2018	27,6

Les produits rattachés aux établissements appartenant à la Société ont diminué de 12% pour s'établir à 4,3 millions de dollars, principalement en raison d'une réduction du nombre d'établissements exploités par la Société.

Coût des ventes et autres charges d'exploitation

Au quatrième trimestre de l'exercice 2018, les charges d'exploitation se sont accrues de 79% et se répartissent comme suit dans les deux secteurs d'activités :

Secteur	Sous-secteur	30 novembre 2018 (millions \$)	30 novembre 2017 (millions \$)	Variation
Canada	Activités reliées aux franchises	40,7	12,4	227%
	Établissements propriétaires	9,9	5,8	70%
	Transformation des aliments	4,0	3,6	9%
	Transactions intersociétés	(0,8)	(0,6)	S.O.
Total Canada		53,8	21,2	153%
États-Unis/International	Activités reliées aux franchises	18,3	17,0	8%
	Établissements propriétaires	5,3	5,9	(10%)
	Transactions intersociétés	(1,6)	(1,6)	S.O.
Total États-Unis/International		22,0	21,3	4%
Coût total des ventes et autres charges d'exploitation		75,8	42,5	79%

Analyse du coût des ventes et autres charges d'exploitation du secteur Canada

Les charges attribuables aux activités de franchisage ont augmenté de 28,3 millions de dollars ou 227% par rapport à la même période de l'exercice 2017. Abstraction faite de l'acquisition de Groupe Restaurants Imvescor, les charges attribuables aux activités de franchisage auraient augmenté de 2,1 millions de dollars. Une augmentation des loyers, des frais de résiliation de contrats de location ainsi que des salaires et avantages sociaux a été tempérée par une diminution des honoraires professionnels et de consultation.

Les charges associées aux établissements appartenant à la Société et à l'usine de transformation des aliments ont évolué surtout en fonction des facteurs mentionnés dans la rubrique Produits ci-dessus.

Analyse du coût des ventes et autres charges d'exploitation du secteur États-Unis/International

Au quatrième trimestre, les charges de la Société relatives à l'exploitation de franchises aux États-Unis ont augmenté de 1,3 millions de dollars ou 8% par rapport à la même période de l'exercice 2017. La fluctuation des taux de change d'une période à l'autre a eu une incidence défavorable sur les charges.

Les charges relatives aux établissements appartenant à la Société ont diminué de 10% pendant le quatrième trimestre par rapport à la même période de l'exercice précédent. Cette diminution des charges va de pair avec celle des produits de ces établissements.

Bénéfice avant impôts, intérêts et amortissements (BAIIA)

<i>(En millions de dollars)</i>	Trimestre clos le 30 novembre 2018		
	Canada	États-Unis/International	Total
Produits	76,7	31,8	108,5
Charges	53,8	22,0	75,8
BAIIA ¹⁾	22,9	9,8	32,7
BAIIA en tant que pourcentage des produits	30%	31%	30%

<i>(En millions de dollars)</i>	Trimestre clos le 30 novembre 2017		
	Canada	États-Unis/International	Total
Produits	39,6	30,1	69,7
Charges	21,2	21,3	42,5
BAIIA ¹⁾	18,4	8,8	27,2
BAIIA en tant que pourcentage des produits	46%	29%	39%

Le tableau suivant présente un sommaire de la performance par sous-secteur d'activités :

<i>(En millions de dollars)</i>	Trimestre clos le 30 novembre 2018				
	Franchises	Établissements propriétaires	Transformation	Transactions intersociétés	Total
Produits	92,7	13,8	4,4	(2,4)	108,5
Charges	59,0	15,2	4,0	(2,4)	75,8
BAIIA ¹⁾	33,6	(1,4)	0,4	—	32,7
BAIIA en % des produits	36%	S.O.	9%	S.O.	30%

<i>(En millions de dollars)</i>	Trimestre clos le 30 novembre 2017				
	Franchises	Établissements propriétaires	Transformation	Transactions intersociétés	Total
Produits	56,6	11,1	4,2	(2,2)	69,7
Charges	29,4	11,7	3,6	(2,2)	42,5
BAIIA ¹⁾	27,2	(0,6)	0,6	—	27,2
BAIIA en % des produits	48%	S.O.	14%	S.O.	39%

¹⁾ Le BAIIA (bénéfice avant impôts, intérêts et amortissements) n'est pas un indicateur de rentabilité reconnu par les IFRS. En conséquence, il pourrait ne pas être comparable à des indicateurs similaires présentés par d'autres sociétés.

Il se définit comme les produits d'exploitation moins les charges d'exploitation. Se reporter au rapprochement du BAIIA et du résultat avant impôts à la page 14.

Le BAIIA total s'établissait à 32,7 millions de dollars pour le trimestre clos le 30 novembre 2018, une hausse de 5,5 millions de dollars par rapport à la même période de l'exercice précédent. Les activités canadiennes sont à la source de 82% de l'augmentation du BAIIA, les activités du secteur États-Unis/International procurant les 18% restants.

Le BAIIA du secteur Canada pour le quatrième trimestre 2018 s'est accru de 4,5 millions de dollars par rapport à la même période de l'exercice précédent, surtout en raison des acquisitions effectuées au second semestre de l'exercice 2017 et en 2018. La part la plus importante provient de Groupe Restaurants Imvescor, acquis au début du deuxième trimestre, qui a généré un BAIIA de 6,5 millions de dollars. Abstraction faite de Groupe Restaurants Imvescor, le BAIIA canadien aurait diminué en raison des coûts non récurrents de la résiliation d'un contrat en 2017 et de l'augmentation des salaires en 2018.

Résultat net

Pour le trimestre clos le 30 novembre 2018, le résultat net de la Société attribuable aux propriétaires a diminué de 6,5 millions de dollars pour s'établir à 12,9 millions de dollars ou 0,34 \$ par action (0,34 \$ par action sur une base diluée), comparativement à 19,4 millions de dollars ou 0,91 \$ par action (0,91 \$ par action sur une base diluée) pour la même période de l'exercice précédent. Cette baisse s'explique par une hausse de 2,9 millions de dollars de la charge de dépréciation en 2018, ainsi qu'à un rajustement de 3,0 millions de dollars avant impôt (2,3 millions de dollars après impôt), 3,4 millions de dollars avant impôt (2,6 millions de dollars après impôt) des produits issus de cartes-cadeaux comptabilisé en 2017 et un revenu d'indemnité de résiliation d'un contrat non récurrente de 1,9 millions de dollars avant impôt (1,4 millions de dollars après impôt) en 2017.

Calcul du résultat avant impôt, intérêts et amortissement (BAIIA)

<i>(En milliers de dollars)</i>	Période close le 30 novembre 2018	Période close le 30 novembre 2017
Bénéfice avant impôt	18 596	19 132
Amortissement – immobilisations corporelles	699	576
Amortissement – immobilisations incorporelles	6 601	3 386
Intérêts sur la dette à long terme	2 955	2 470
Dépréciation d'immobilisations corporelles et incorporelles	4 016	1 000
Perte de change réalisée et latente	16	360
Produits d'intérêts	(156)	(66)
Profit à la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	(212)	(48)
Réévaluation de passifs financiers comptabilisés à la juste valeur	232	409
BAIIA	32 747	27 219

Autres produits et charges

L'intérêt sur la dette à long terme est passé de 2,5 millions de dollars à 3,0 millions de dollars durant le trimestre en raison de l'intérêt couru sur la facilité de crédit, la Société ayant effectué des tirages additionnels depuis le quatrième trimestre de 2017.

Les soldes relatifs à l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles ont augmenté substantiellement en raison des récentes acquisitions et plus particulièrement, à la suite de celle de Groupe Restaurants Imvescor, qui a occasionné une augmentation des immobilisations corporelles et des droits de franchise amortissables.

Au cours du quatrième trimestre, en raison d'un recul de leur performance financière, la Société a procédé à un examen de la valeur recouvrable des immobilisations rattachées à certains de ses établissements propriétaires ainsi que des immobilisations incorporelles reliées à de multiples concepts. Cet examen a amené la comptabilisation d'une perte de valeur hors trésorerie s'élevant à 4,0 millions de dollars, composée d'améliorations locatives et d'équipement pour 0,5 million de dollars ainsi que de droits de franchise et de marques de commerce pour 3,5 millions de dollars.

Impôts sur le résultat

La provision pour impôts sur le résultat présentée en tant qu'un pourcentage du résultat avant impôt a augmenté substantiellement au cours du trimestre comparativement à la même période de l'exercice précédent. L'augmentation découle surtout d'une modification des taux de l'impôt différé et d'ajustements effectués en 2017.

Obligations contractuelles et dette à long terme

Le tableau qui suit fait état des obligations liées à la dette à long terme et aux loyers minimaux des contrats de location qui ne font pas l'objet d'un contrat de sous-location :

Période	(En milliers de dollars)	Dette à long terme ¹⁾	Engagements de location nets	Obligations contractuelles totales
12 mois se terminant en novembre 2019		8 893	10 379	19 272
12 mois se terminant en novembre 2020		4 326	9 472	13 798
12 mois se terminant en novembre 2021		260 453	8 708	269 161
12 mois se terminant en novembre 2022		4 781	8 001	12 782
12 mois se terminant en novembre 2023		8	5 922	5 930
Solde des engagements après 2023		22	21 501	21 523
		278 483	63 983	342 466

¹⁾ Les soldes présentés sont les montants totaux payables à échéance et ils ne sont donc pas actualisés. Pour connaître les engagements totaux, veuillez vous reporter aux états financiers consolidés au 30 novembre 2018.

La dette à long terme comprend des prêts à terme portant intérêt reliés à des acquisitions, des billets à ordre, des options d'achat de participations ne donnant pas le contrôle, des retenues sur acquisitions ne portant pas intérêt et des indemnités de résiliation de contrats ne portant pas intérêt.

Liquidités et ressources financières

Au 30 novembre 2018, l'encaisse totalisait 32,3 millions de dollars, une baisse de 24,2 millions de dollars depuis la fin de l'exercice 2017 qui s'explique principalement par le paiement de contreparties d'acquisition en trésorerie et par les remboursements de la dette.

Au cours de l'exercice 2018, la Société a versé à ses actionnaires des dividendes totalisant 14,5 millions de dollars. Ces paiements n'ont pas eu d'incidence notable sur la position de trésorerie de la Société étant donné les forts flux de trésorerie provenant de l'exploitation.

En 2018, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont élevés à 97,6 millions de dollars, comparativement à 93,5 millions de dollars pour 2017. Si l'on exclut la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, les charges d'impôt sur le résultat et les intérêts payées, les activités d'exploitation ont généré des flux de trésorerie de 129,0 millions de dollars, comparativement à 96,6 millions de dollars en 2017, ce qui représente une hausse de 34% d'un exercice à l'autre. Cette hausse est principalement due à l'augmentation du BAIIA expliquée plus haut.

Au 30 novembre 2018, une somme de 256 143 \$ (210 522 \$ au 30 novembre 2017) avait été tirée sur la facilité de crédit renouvelable, dont la limite autorisée est de 500 000 \$ (305 000 \$ au 30 novembre 2017).

La facilité comporte les conditions restrictives suivantes :

- Le ratio dette-BAIIA doit être inférieur ou égal à 3,00 : 1,00.
- Le ratio de couverture des intérêts et loyers doit être de 2,00 : 1,00 en tout temps.

L'accord de crédit renferme par ailleurs diverses restrictions sur les distributions et l'utilisation du produit de la cession d'actifs qui ne devraient pas avoir d'incidence sur la Société pendant la durée de l'accord.

La facilité de crédit renouvelable est remboursable sans pénalité, son solde échéant le 21 juillet 2021.

À la fin du trimestre, la Société respectait les engagements souscrits dans l'accord de crédit.

Situation financière

Les débiteurs s'élevaient à 49,2 millions de dollars à la fin de l'exercice, comparativement à 34,2 millions de dollars à la fin de l'exercice 2017. L'augmentation est entièrement attribuable à l'acquisition de Groupe Restaurants Imvescor.

Les immobilisations incorporelles se sont accrues de 226,7 millions de dollars à la suite de l'acquisition de The Counter et Built Custom Burgers, de Groupe Restaurants Imvescor, de Grabbagreen, de Timothy's World Coffee et de Mmmuffins

au cours de l'exercice. Cette hausse, qui découle aussi des fluctuations du change, a été partiellement amoindrie par les charges d'amortissement comptabilisées pendant l'exercice.

Les créiteurs et charges à payer, qui s'élevaient à 57,6 millions de dollars au 30 novembre 2017, s'établissaient à 68,7 millions de dollars au 30 novembre 2018. L'augmentation entière de 11,1 millions de dollars est attribuable à l'acquisition de Groupe Restaurants Imvescor; elle a été atténuée par une diminution associée à l'échelonnement des paiements en trésorerie aux fournisseurs des autres entités.

Les provisions, qui comprennent des sommes rattachées à l'issue possible de litiges et différends, à la fermeture d'établissements et aux passifs de cartes-cadeaux, sont passées de 75,3 millions de dollars au 30 novembre 2017, à 90,0 millions de dollars au 30 novembre 2018. L'augmentation découle principalement du passif de cartes-cadeaux lié à l'acquisition de Groupe Restaurants Imvescor et une augmentation de la provision liés aux cartes-cadeaux et aux programmes de fidélisation.

La dette à long terme s'est accrue de 47,8 millions de dollars. La hausse est attribuable aux tirages supplémentaires effectués pour l'acquisition de Groupe Restaurants Imvescor inc. et de SweetFrog, ainsi qu'aux retenues payables relativement à l'acquisition de The Counter et Built Custom Burgers, de Grabbagreen, de Timothy's World Coffee, de Mmmuffins et de SweetFrog.

Les soldes d'impôt différé ont été réévalués au cours du premier trimestre de l'exercice 2018 en utilisant le nouveau taux d'imposition fédéral prévu par la loi américaine, qui est passé de 35% à 21%; s'ensuit une baisse de 35,5 millions de dollars du passif d'impôt net de la Société. Cette économie nette d'impôt est estimée sur la base de l'analyse initiale du « *Tax Cuts and Jobs Act* » et, compte tenu de la complexité de cette loi, l'estimation pourrait être rajustée lorsque des directives d'interprétation plus élaborées sont publiées.

D'autres renseignements sur les éléments ci-dessus de l'état de la situation financière figurent dans les notes afférentes aux états financiers consolidés au 30 novembre 2018.

Capital-actions

Au cours de l'exercice 2018, la Société a émis 3 795 281 actions dans le cadre de l'acquisition de Groupe Restaurants Imvescor. La Société n'a racheté aucune action. Au 14 février 2019, la Société comptait 25 169 778 actions en circulation.

Renseignements sur les établissements

Les établissements de MTY : i) se trouvent dans des foires alimentaires et des centres commerciaux ; ii) ont façade sur rue ; et iii) se présentent sous une forme non traditionnelle dans des stations-service, des dépanneurs, des cinémas, des parcs d'attractions, des hôpitaux, des universités, des aéroports et en d'autres lieux ou sites partagés par des détaillants. Les établissements non traditionnels sont typiquement plus petits, exigent un moindre investissement et dégagent des bénéfices inférieurs à ceux d'établissements établis dans les centres commerciaux, les foires alimentaires ou avec façade sur rue.

	Nombre d'établissements	
	30 novembre 2018	30 novembre 2017
Franchises à l'ouverture de la période	5 402	5 599
Établissements propriétaires à l'ouverture de la période		
Canada	29	31
États-Unis	38	51
Total à l'ouverture de la période	5 469	5 681
Ouverts durant la période	269	260
Fermés durant la période	(456)	(454)
Acquis durant la période	702	81
Diminution due à la vente de Yogen Früz	—	(99)
Total à la fin de la période	5 984	5 469
Franchises à la fin de la période	5 919	5 402
Établissements propriétaires à la fin de la période		
Canada	42	29
États-Unis	23	38
Total à la fin de la période	5 984	5 469

Au cours de l'exercice, la Société a complété les acquisitions suivantes :

Concept	Nombre d'établissements à la date d'acquisition
The Counter and Built Custom Burger	44
Groupe Restaurants Imvescor	261
Grabbagreen	27
Timothy's et Mmmuffins	39
SweetFrog	331
Nombre total d'établissements acquis	702

Outre les acquisitions susmentionnées, le réseau de la Société a ouvert 269 établissements (119 au Canada, 98 aux États-Unis et 52 à l'International) et en a fermé 425 (185 au Canada, 200 aux États-Unis et 40 à l'International) au cours de l'exercice 2018.

La réduction nette de 187 établissements (91 au premier trimestre, 15 au deuxième, 44 au troisième et 37 au quatrième) découle de nombreux facteurs dont la restructuration des propriétés par leurs bailleurs, les pressions concurrentielles, l'expiration des contrats de location et la fermeture d'établissements sous-performants.

Les établissements qui offrent des friandises glacées ou des sandwiches et du café comptent pour la plus grande part des reculs constatés sur une base cumulée depuis le début de l'exercice. Au quatrième trimestre, la catégorie sandwiches et café, avec 34 établissements en moins, est restée la plus précaire, tandis que la catégorie friandises glacées comptait 5 établissements de moins.

Le tableau qui suit présente la répartition des établissements de MTY selon leur emplacement et leur chiffre d'affaires réseau :

Type d'emplacement	% des établissements au		% du chiffre d'affaires réseau	
	30 novembre 2018	30 novembre 2017	30 novembre 2018	30 novembre 2017
Centre commercial et foire alimentaire de tour à bureaux	21%	23%	22%	27%
Façade sur rue	56%	48%	63%	57%
Forme non traditionnelle	23%	29%	15%	16%

Le tableau suivant présente la répartition géographique des établissements de MTY et de leur chiffre d'affaires réseau :

Situation géographique	% des établissements au		% du chiffre d'affaires réseau	
	30 novembre 2018	30 novembre 2017	Exercice clos le 30 novembre 2018	30 novembre 2017
Ontario	15%	17%	14%	14%
Québec et est du Canada	19%	17%	28%	19%
Ouest du Canada	10%	10%	9%	11%
Californie	8%	8%	12%	11%
Reste des États-Unis	39%	39%	31%	37%
International	9%	9%	6%	8%

Aux États-Unis, la Californie est le seul État à procurer plus de 10% du chiffre d'affaires réseau; la Floride occupe la seconde place avec 3% du chiffre d'affaires réseau de la Société.

La côte ouest des États-Unis procure 21% du chiffre d'affaires réseau de la Société (49% des ventes réalisées aux États-Unis) tandis que les États de la rive atlantique comptent pour 12% du chiffre d'affaires réseau de la Société (27% des ventes réalisées aux États-Unis).

Au cours de l'exercice 2018, les restaurants à service complet ont généré environ 21% du chiffre d'affaires réseau (comparativement à 4% pour 2017), une part qui a grimpé avec les sept acquisitions effectuées dans ce segment au cours des deux dernières années. Les établissements à service rapide, qui assuraient 80% du chiffre d'affaires réseau en 2017, en assurent actuellement près des deux tiers et les restaurants-minute, le reste.

Chiffre d'affaires réseau

Pour l'exercice 2018, le chiffre d'affaires des établissements du réseau MTY s'est élevé à 2 782,5 millions de dollars, une hausse de 21% par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse se répartit comme suit :

	Chiffre d'affaires		
	(millions \$)	3 mois	12 mois
Chiffre d'affaires déclaré – Période comparative de l'exercice 2017		544,2	2 301,8
Augmentation nette du chiffre d'affaires générée par les enseignes acquises au cours des 24 derniers mois		153,4	516,6
Diminution nette découlant de la vente du réseau Yogen Früz		—	(2,2)
Augmentation (diminution) nette attribuable aux établissements ouverts ou fermés au cours des 24 derniers mois		7,2	(13,0)
Incidence de la croissance du chiffre d'affaires d'établissements comparables		(6,8)	(4,3)
Incidence cumulative de la fluctuation des changes		11,7	(11,8)
Autres variations accessoires		(2,3)	(4,6)
Chiffre d'affaires déclaré – Exercice 2018		707,4	2 782,5

Pour l'exercice 2018, le chiffre d'affaires réseau s'est élevé à 2 782,5 millions de dollars comparativement à 2 301,8 millions de dollars pour l'exercice 2017. Les acquisitions réalisées en 2017 et en 2018 ont été les principaux moteurs de la croissance du chiffre d'affaires réseau. La force relative du dollar canadien aux cours de l'année 2018 a eu une incidence défavorable se chiffrant à 11,8 millions de dollars sur les ventes déclarées tandis que les ouvertures et fermetures d'établissements au cours des 24 derniers mois ont occasionné un recul net de 13,0 millions de dollars du chiffre d'affaires réseau.

Seul concept à générer actuellement plus de 10% du chiffre d'affaires réseau, Cold Stone Creamery compte pour environ 21% des ventes totales du réseau MTY pour l'exercice 2018. Les enseignes Thaï Express, TacoTime et Baja Fresh Mexican Grill sont respectivement les deuxième, troisième et quatrième plus importantes enseignes sur le plan des ventes et procurent chacune moins de 10% du chiffre d'affaires réseau.

Le chiffre d'affaires réseau inclut les ventes réalisées par les établissements appartenant à la Société et les établissements franchisés, mais exclut celles réalisées par le centre de distribution ou par l'usine de transformation des aliments. Le chiffre d'affaires réseau libellé dans une devise étrangère est converti en dollars canadiens aux fins de présentation; il est donc tributaire des fluctuations des taux de change.

Chiffre d'affaires d'établissements comparables

Pour l'exercice clos le 30 novembre 2018, le chiffre d'affaires d'établissements comparables est inférieur de 0,2% à celui de l'exercice 2017.

La croissance du chiffre d'affaires d'établissements comparables se répartit comme suit dans les secteurs opérationnels de MTY :

Région	Trimestre clos le 30 novembre 2018	Exercice clos le 30 novembre 2018
Canada	+0,0%	+1,0%
États-Unis	-1,9%	-0,9%
International	-8,9%	-4,9%
Total	-1,3%	-0,2%

Au cours du quatrième trimestre, le chiffre d'affaires des établissements comparables canadiens s'est légèrement accru et des données positives sont rapportées depuis maintenant cinq trimestres. L'Ontario continue d'afficher une croissance positive du chiffre d'affaires d'établissements comparables après les hausses de prix consécutives aux changements apportés à la réglementation sur le salaire minimum. La Colombie-Britannique maintient aussi l'élan pris l'an dernier et affiche des résultats positifs. L'Alberta a connu un chiffre d'affaires d'établissements comparables positif pour un troisième trimestre consécutif, tandis que la Saskatchewan subit toujours d'importantes pressions après l'entrée en vigueur de la taxe sur les repas, au deuxième trimestre 2017.

Aux États-Unis, le chiffre d'affaires des établissements comparables n'a pas évolué en crans marqués pendant le trimestre; la Californie a continué d'afficher des résultats légèrement négatifs au cours du trimestre, tout comme l'Arizona, le Maryland et l'Oregon, des marchés importants pour la Société. La Californie a souffert de conditions météorologiques extrêmes, y compris des importants feux de forêt qui ont interrompu les activités dans une grande partie de l'État. Compte tenu du poids de la Californie dans le secteur américain du réseau MTY, ces résultats négatifs du trimestre se sont traduits par une performance négative du secteur entier des États-Unis.

Au cours du quatrième trimestre, les enseignes acquises lors de la fusion avec Groupe Restaurants Imvescor ont affiché une croissance de 1,9% du chiffre d'affaires d'établissements comparables, les enseignes Ben & Florentine, Mikes et Scores faisant toutes état d'une solide performance. Ces données sont exclues de l'information présentée ci-dessus puisque MTY ne possédait pas encore ce réseau depuis plus de 12 mois.

La direction s'attend à ce que la concurrence continue à s'intensifier en 2019, tant sur le marché canadien que sur le marché américain et tant du point de vue des prix et des produits que du côté de l'expérience et de la livraison au consommateur final. Les restaurants sont confrontés à une concurrence de plus en plus féroce en matière de budget alimentaire, et ce de diverses provenances, y compris de la part des détaillants d'offres du type « *Grab & Go* » et des livraisons de boîtes de « prêt-à-cuisiner ».

Des hausses importantes du salaire minimum dans certaines régions pourraient apporter des changements dans l'industrie et l'on ne peut présumer de la réaction des consommateurs à ces changements pour l'instant. Nous continuons de surveiller la situation et d'évaluer l'impact des augmentations de prix sur l'achalandage dans les régions touchées.

Des conditions météorologiques inhabituelles en Amérique du Nord ont eu un effet préjudiciable sur la Société et continuent de l'affecter de façons auxquelles on ne s'attendait pas. Les mois de mars, d'avril et de novembre ont été particulièrement éprouvants à cet égard dans certaines régions des États-Unis, où l'on a observé des baisses marquées des ventes qui ont conduit à un chiffre d'affaires d'établissements comparables négatif pour cette période. De même, l'été exceptionnellement chaud et sec dans l'est du Canada au troisième trimestre a amené les consommateurs à faire davantage de barbecue, au détriment de nos restaurants à service complet offrant steaks et côtes levées au menu. Le réseau de MTY est devenu plus sensible aux variations météorologiques depuis l'acquisition de Kahala; cette sensibilité est devenue plus notable récemment, le climat étant plus changeant qu'il ne l'a été au cours des deux années qui ont suivi l'acquisition de Kahala.

Bien que le climat économique actuel et le niveau de confiance des consommateurs semblent favorables pour le moment, la volatilité des prix des produits de base et des devises a une incidence très importante sur les taux d'emploi et le revenu disponible des clients de MTY, ce qui soulève des incertitudes pour l'avenir.

Options sur actions

Aucune option sur actions n'a été attribuée pendant la période. Au 30 novembre 2018, 200 000 options sur actions étaient en circulation, mais aucune ne pouvait être exercée.

Événements postérieurs

Acquisition de Casa grecque

Le 11 décembre 2018, la Société a complété l'acquisition de la quasi-totalité de l'actif de Casa grecque pour une contrepartie totale de 22,4 millions de dollars financée par l'encaisse à hauteur de 20,8 millions de dollars et au moyen de la facilité de crédit existante pour le solde. Des passifs nets s'élevant à 0,3 \$ ont été pris en charge et une retenue de 1,3 million de dollars a été effectuée. Au 14 février 2019, la répartition préliminaire du prix d'achat n'était pas achevée.

Acquisition de South St. Burger

Le 11 décembre 2018, la Société a annoncé qu'une de ses filiales en propriété exclusive avait conclu une entente à l'effet d'acquérir l'actif de South St. Burger, une chaîne de restaurants servant des hamburgers gastronomiques. L'acquisition devrait être complétée dans les 90 jours de son annonce.

Dividendes

Le 21 janvier 2019, la Société a approuvé un dividende trimestriel de 0,165 \$ par action ordinaire qui sera payé le 15 février 2019.

Saisonnalité

Les résultats d'exploitation d'une période intermédiaire ne sont pas nécessairement indicatifs des résultats d'exploitation de l'exercice entier. La Société s'attend à ce que la saisonnalité constitue un facteur important de la variation trimestrielle de ses résultats. En janvier et février, les ventes sont historiquement inférieures à la moyenne en raison du climat; elles sont historiquement supérieures à la moyenne de mai à août. Étant donné l'acquisition de Cold Stone Creamery, actuellement la plus importante enseigne du réseau MTY et une enseigne particulièrement touchée par la saisonnalité, on s'attend à ce que ce profil s'accroisse. En règle générale, cette situation découle d'un achalandage accru dans les établissements qui ont façade sur rue, de ventes supérieures des établissements saisonniers exploités durant les seuls mois d'été, ainsi que de l'évolution des ventes des établissements situés dans des centres commerciaux, lesquelles sont aussi supérieures à la moyenne en décembre, durant la période du magasinage des Fêtes.

Passifs éventuels

La Société est partie à certaines poursuites judiciaires dans le cadre de ses activités courantes. L'estimation faite par la Société du montant lié au dénouement de ces poursuites est présentée à la note 15 des états financiers consolidés au 30 novembre 2018. Le calendrier d'éventuelles sorties de trésorerie, le cas échéant, échappe au contrôle de la Société et demeure par conséquent incertain.

Garantie

La Société a fourni une garantie d'un montant cumulatif de 9 330 \$ (30 novembre 2017 – 1 398 \$) à l'égard de certains contrats de location auxquels elle n'est pas le preneur.

Risques et incertitudes

La Société dispose d'un certain nombre de concepts variés, diversifiés quant à leurs types d'emplacements et quant à leur répartition géographique à travers le Canada et les États-Unis. Néanmoins, des changements touchant aux tendances démographiques, aux profils d'achalandage et aux taux d'occupation des centres commerciaux et tours de bureaux, de même que le type, le nombre et la localisation de restaurants concurrents peuvent affecter ses résultats. De plus, des facteurs comme l'innovation, l'augmentation du coût des aliments, de la main-d'œuvre et des avantages sociaux, les coûts d'occupation et la disponibilité de dirigeants expérimentés et de salariés horaires peuvent avoir des incidences préjudiciables sur la Société. Des préférences et des profils de dépenses discrétionnaires variables chez les consommateurs pourraient obliger la Société à modifier ou à retirer du marché des concepts ou des menus et de là, entraîner une réduction de ses ventes et de ses profits d'exploitation. Même si la Société arrivait à concurrencer avec succès d'autres sociétés de restauration offrant des concepts similaires, elle pourrait être forcée de modifier un ou plusieurs de ses concepts pour répondre à des changements en matière de goûts ou de profils de restauration chez les consommateurs. Si la Société modifie un concept, elle peut perdre des clients additionnels qui ne préfèrent pas ce nouveau concept et son menu; elle peut aussi être incapable d'attirer un nouvel achalandage suffisant à générer les ventes nécessaires pour rendre ce concept rentable. De même, après avoir modifié son concept, la Société peut se retrouver avec des concurrents différents ou supplémentaires face à la clientèle visée et elle pourrait être incapable de les concurrencer avec succès. La réussite de la Société dépend aussi de nombreux facteurs ayant une incidence sur les

dépenses discrétionnaires du consommateur, dont la conjoncture économique, le revenu disponible du consommateur et son niveau de confiance. Des changements préjudiciables touchant ces facteurs pourraient réduire l'achalandage ou imposer des limites pratiques sur les prix, l'un et l'autre étant susceptibles de réduire le chiffre d'affaires et les résultats d'exploitation.

La croissance de MTY est tributaire du maintien du réseau de franchises actuel, lequel est assujéti au renouvellement des baux existants à des taux acceptables et à la capacité de MTY de poursuivre son expansion. Pour cela, la Société doit obtenir des emplacements et des conditions de location convenables pour ses établissements, recruter des franchisés qualifiés, augmenter le chiffre d'affaires d'établissements comparables et réaliser des acquisitions. Le temps, l'énergie et les ressources nécessaires à l'intégration des entreprises acquises au réseau et à la culture de MTY peuvent aussi avoir une incidence sur ses résultats.

Arrangements hors bilan

MTY n'a aucun arrangement hors bilan.

Transactions entre parties liées

Les soldes et les transactions entre la Société et ses filiales, qui sont des parties liées à la Société, ont été éliminés au moment de la consolidation. Les transactions entre la Société et d'autres parties liées sont présentées ci-dessous.

Rémunération des principaux dirigeants

Le tableau ci-dessous présente la rémunération versée aux administrateurs et aux principaux dirigeants pour l'exercice indiqué :

	2018	2017
	\$	\$
Avantages à court terme	2 051	1 406
Rémunération à base d'actions	659	401
Jetons de présence des membres du conseil d'administration	64	49
Total de la rémunération des principaux dirigeants	2 774	1 856

Les principaux dirigeants sont le chef de la direction, les chefs de l'exploitation et le chef de la direction financière de la Société. La rémunération des administrateurs et des membres clés de la haute direction est déterminée par le conseil d'administration en fonction du rendement individuel et des tendances du marché.

En raison du nombre élevé d'actionnaires, il n'y a pas de partie exerçant le contrôle ultime de la Société. Le principal actionnaire de la Société est son président du conseil d'administration, qui contrôle 19% des actions en circulation.

La Société verse également des avantages à des personnes liées aux principaux dirigeants susmentionnés. Le tableau suivant présente le total de leur rémunération :

	2018	2017
	\$	\$
Avantages à court terme	452	690
Paiement fondé sur des actions	20	30
Services de consultation	13	—
Total de la rémunération des personnes liées aux principaux dirigeants	485	690

Modifications comptables futures

Plusieurs nouvelles normes, interprétations et modifications de normes existantes ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), mais n'étaient pas encore en vigueur pour la période close le 30 novembre 2018 et n'ont pas été appliquées en dressant les états financiers consolidés.

Les normes suivantes pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société :

Norme	Publication	Prise d'effet pour la Société	Incidence
IFRS 3, Regroupements d'entreprises	Octobre 2018	1 ^{er} décembre 2020	En évaluation
IFRS 9, Instruments financiers	Juillet 2014	1 ^{er} décembre 2018	En évaluation
IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients	Mai 2014	1 ^{er} décembre 2018	En évaluation
IFRS 16, Contrats de location	Janvier 2016	1 ^{er} décembre 2019	En évaluation
IFRIC 22 Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée	Décembre 2016	1 ^{er} décembre 2018	En évaluation
IFRIC 23 Incertitude relative aux traitements fiscaux	Juin 2017	1 ^{er} décembre 2019	En évaluation

En octobre 2018, l'International Accounting Standard Board a publié des modifications à la définition d'une entreprise dans la norme IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*. Ces modifications visent à aider les entités à déterminer si une transaction doit être comptabilisée comme un regroupement d'entreprises ou comme une acquisition d'actifs. Les modifications d'IFRS 3 s'appliquent aux acquisitions d'actifs et aux regroupements d'entreprises pour lesquels la date d'acquisition se situe à l'ouverture ou après l'ouverture du premier exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2020. L'adoption anticipée est autorisée.

IFRS 9 introduit, en lieu et place des multiples règles d'IAS 39, une nouvelle approche de classement des actifs financiers en fonction de la gestion que fait une entité des actifs financiers et des caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels. Les exigences de classement et d'évaluation des passifs financiers d'IAS 39 sont pour l'essentiel reprises dans IFRS 9. La norme introduit également un nouveau modèle de comptabilité de couverture qui s'aligne mieux sur les objectifs de gestion des risques ainsi qu'un nouveau modèle de dépréciation des actifs financiers fondé sur les pertes de crédit attendues, lequel remplace le modèle fondé sur les pertes subies d'IAS 39.

La Société adopte IFRS 9 pour ses états financiers de l'exercice ouvert le 1^{er} décembre 2018 et appliquera l'exemption de l'obligation de retraiter les informations comparatives.

La Société évalue encore les incidences de la nouvelle norme, mais elle ne s'attend pas à ce que son adoption touche de façon importante ses états financiers consolidés.

IFRS 15 remplace les normes suivantes : IAS 11, *Contrats de construction*, IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle*, IFRIC 15, *Contrats de construction de biens immobiliers*, IFRIC 18, *Transferts d'actifs provenant de clients*, et SIC 31, *Produits des activités ordinaires – Opérations de troc impliquant des services de publicité*. Cette nouvelle norme prescrit le traitement comptable et la présentation des produits des activités ordinaires découlant de tout contrat avec les clients. IFRS 15 pose comme principe fondamental que l'entité doit comptabiliser les produits des activités ordinaires de manière à montrer quand les biens ou les services promis aux clients sont fournis, et à quel montant de contrepartie l'entité s'attend à avoir droit en échange de ces biens et services. IFRS 15 comprend également un ensemble unifié d'obligations d'information en vertu desquelles une entité doit fournir de l'information détaillée quant à la nature, au montant, au calendrier et au degré d'incertitude des produits des activités ordinaires et des flux de trésorerie tirés des contrats de l'entité avec des clients. La Société adopte IFRS 15 pour ses états financiers de l'exercice ouvert le 1^{er} décembre 2018. La norme permet d'utiliser, aux fins de la transition, une méthode d'application rétrospective intégrale ou modifiée. La direction a choisi d'utiliser la méthode de l'application rétrospective modifiée.

La Société a procédé à une évaluation des incidences de la nouvelle norme et a identifié des changements qui toucheront ses états financiers consolidés.

La Société a établi que la nouvelle norme modifiera sa façon de comptabiliser les droits de franchise initiaux, les droits de franchise maîtresse, les droits de transfert et les droits de renouvellement. Selon la méthode actuelle, la Société comptabilise ces droits lorsqu'elle a rempli l'ensemble de ses obligations et services importants. Selon les nouvelles indications, ces droits devront être reportés pour être comptabilisés sur la durée du contrat de franchise afférent. Ceci n'aura pas d'incidence sur le montant ou le calendrier des flux de trésorerie.

D'autre part, selon la méthode actuelle, la Société ne rend pas compte des fonds promotionnels perçus des franchisés et des charges afférentes dans son état consolidé des résultats. En appliquant la nouvelle norme, les montants bruts des fonds promotionnels perçus et des charges afférentes seront présentés dans l'état consolidé des résultats. Dans la mesure où les fonds promotionnels reçus excèdent les charges afférentes, les contributions excédentaires sont

comptabilisées aux créiteurs et charges à payer. Ce changement ne devrait pas avoir un effet notable sur le résultat net.

En outre, selon les nouvelles indications, les coûts marginaux d'obtention d'un contrat doivent être reportés s'ils sont considérés recouvrables. Par conséquent, la Société comptabilisera ces coûts en tant qu'actif lorsqu'ils seront engagés puis amortira cet actif sur la durée de contrat de franchise afférent.

Il y aura également un changement à la comptabilisation des droits abandonnés de cartes-cadeaux dans le cas des programmes où ces droits étaient constatés sur la base de la faible possibilité que les droits soient exercés. Après l'adoption de la norme, tous les programmes de cartes-cadeaux comptabiliseront les produits de droits abandonnés sur une base proportionnelle.

Enfin, les produits de la construction et de la rénovation de restaurants étaient précédemment comptabilisés sur la base de l'avancement des activités contractuelles. Selon la nouvelle norme, les conditions permettant de comptabiliser les produits progressivement n'étant pas remplies, la Société comptabilisera désormais les produits de ces services à un moment précis, lorsque la construction et la rénovation seront complétées.

Suite à l'adoption de la nouvelle norme, la Société s'attend à comptabiliser aux résultats non distribués au 1^{er} décembre 2018 un ajustement au titre de l'effet cumulatif s'élevant à environ 27 000 \$ avant impôt de diminution, principalement liés aux droits de franchise, de transfert et de renouvellement. Nous ne prévoyons pas d'ajustement important aux bénéficiaires non distribués lié à la méthode touchant aux coûts de construction et de rénovation d'un restaurant.

La Société ne s'attend pas à des changements dans les autres catégories de produits, mais elle continue d'évaluer les incidences de l'adoption de cette norme et des modifications additionnelles des méthodes comptables pourraient être notées lors de l'application.

Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16 qui fournit un modèle détaillé pour l'identification des contrats de location et leur traitement dans les états financiers des preneurs et des bailleurs. La norme a préséance sur IAS 17, *Contrats de location* et les indications interprétatives qui l'accompagnent. Des changements importants sont apportés à la comptabilité du preneur, la distinction actuelle entre contrats de location-financement et contrats de location simple étant éliminée, tandis que l'actif lié au droit d'utilisation et l'obligation locative sont comptabilisés pour tous les contrats de location (sous réserve de quelques exceptions à l'égard de la location à court terme et de la location d'actifs de faible valeur). À l'opposé, IFRS 16 n'apporte pas de changements significatifs au traitement comptable exigé des bailleurs. IFRS 16 entre en vigueur le 1^{er} janvier 2019 et l'application anticipée est permise si IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* a aussi été appliquée. La Société anticipe une modification importante de la présentation de l'état consolidé de la situation financière et de l'état consolidé des résultats. L'application d'IFRS 16 entraînera une augmentation substantielle de actifs et passifs et des changements importants seront apportés à la présentation des charges connexes en vertu de la nouvelle norme.

En décembre 2016, l'IASB a publié IFRIC 22 qui fournit une interprétation sur la façon de déterminer la date de la transaction lors de l'application de la norme sur les transactions en devises, IAS 21. L'interprétation s'applique lorsqu'une entité paie ou reçoit une contrepartie à l'avance pour les contrats libellés en devises étrangères. La date de la transaction détermine le taux de change à utiliser lors de la comptabilisation initiale de l'actif, de la charge ou du produit connexe. Cette interprétation donne des indications sur le moment où un paiement ou un encaissement unique est effectué, ainsi que sur les situations où des paiements ou des encaissements multiples sont effectués, et elle vise à réduire la diversité dans la pratique. Cette norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018.

Le 7 juin 2017, l'IFRS Interpretations Committee a publié IFRIC 23 qui clarifie l'application des exigences de comptabilisation et d'évaluation d'IAS 12, *Impôts sur le résultat* en cas d'incertitude relative aux traitements fiscaux. La norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019.

La Société continue d'évaluer l'incidence de ces normes sur ses états financiers consolidés.

Risque lié à l'environnement économique

Les activités de la Société sont tributaires de nombreux aspects d'un environnement économique sain qui vont des dépenses de consommation soutenues propres à promouvoir les ventes jusqu'à l'accessibilité au crédit nécessaire pour financer les franchisés et la Société. À la lumière des récentes tourmentes qui ont touché l'économie, le crédit et les marchés financiers, la rentabilité de la Société et le cours de ses actions ne sont pas à l'abri de revers. Les hypothèses de planification actuelles de la Société prévoient que la récession qui traverse actuellement les provinces où elle fait affaire aura une incidence sur l'industrie de la restauration rapide. Cependant, la direction juge que la situation économique actuelle n'aura pas de conséquences majeures sur la Société pour les raisons suivantes : 1) la Société

dispose de solides flux de trésorerie ; 2) pendant une période de ralentissement économique, les établissements de restauration rapide sont une option abordable pour les consommateurs qui souhaitent prendre un repas à l'extérieur.

Instruments financiers et exposition au risque financier

Dans le cours normal de ses activités, la Société a recours à divers instruments financiers qui comportent certains risques en raison de leur nature, notamment le risque de marché et le risque de crédit en cas de non-exécution de la part des contreparties. Ces instruments financiers sont soumis aux normes de crédit, aux contrôles financiers, aux procédés de gestion du risque et aux procédés de surveillance habituels.

Le tableau qui suit présente le classement, la valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers :

	2018		2017	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Prêts à recevoir	8 104	8 104	5 926	5 926
Passifs financiers				
Dette à long terme ¹⁾	266 087	268 954	219 739	221 889

¹⁾ À l'exclusion des billets à ordre et des obligations de rachat de participations ne donnant pas le contrôle.

La juste valeur d'un instrument financier est le prix qui serait reçu de la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre intervenants du marché à la date d'évaluation. Elle est établie en fonction de l'information disponible sur le marché à la date de l'état consolidé de la situation financière. En l'absence d'un marché actif pouvant fournir de l'information sur l'instrument financier, la Société utilise les méthodes d'évaluation décrites ci-dessous pour établir la juste valeur de l'instrument. La Société s'appuie essentiellement sur des données d'entrée externes observables du marché pour formuler les hypothèses nécessaires à certains modèles d'évaluation. Des hypothèses ou données d'entrées qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables sont utilisées en l'absence de données externes. Ces hypothèses ou facteurs représentent la meilleure évaluation par la direction des hypothèses ou facteurs qui seraient utilisés par des intervenants de marché à l'égard de ces instruments. Le risque de crédit de la contrepartie ainsi que le risque de crédit de la Société même sont pris en compte dans l'estimation de la juste valeur de tous les actifs et passifs financiers, y compris les dérivés.

Les méthodes et hypothèses suivantes ont été utilisées pour estimer la juste valeur des instruments financiers de chaque catégorie :

- *Prêts à recevoir* – Les prêts à recevoir portent généralement intérêt aux taux du marché ; la direction estime donc que leur valeur comptable se rapproche de leur juste valeur.
- *Dette à long terme* – Le calcul de la juste valeur de la dette à long terme est fondé sur la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs selon les ententes de financement en vigueur, en fonction du taux d'emprunt estimatif s'appliquant actuellement à des emprunts similaires de la Société.

Billets à ordre

La Société a émis, au titre de sa contrepartie d'acquisition de Houston Avenue Bar & Grill et d'Industria Pizzeria + Bar, des billets à ordre en faveur des vendeurs et des actionnaires minoritaires de 10220396 Canada inc. Ces billets à ordre, remboursables en octobre 2019 et en juin 2022, comportent des clauses d'indexation fondées sur les résultats futurs; ils sont comptabilisés à la juste valeur et sont réévalués de façon récurrente. Du montant de 7,0 millions de dollars de ces billets, une somme de 4,5 millions de dollars fait l'objet d'une clause d'indexation.

Une méthode de flux de trésorerie actualisés a été utilisée à l'égard de ces billets à ordre pour rendre compte de la valeur actualisée des avantages économiques futurs attendus de la Société. Les billets font appel à des données d'entrée non observables importantes, notamment les taux d'actualisation et des projections des produits et du BAIIA. Une augmentation ou une diminution de 1% des taux d'actualisation utilisés auraient une incidence de 0,1 million de dollars sur la juste valeur au 30 novembre 2018 (30 novembre 2017 – 0,3 millions \$).

Lors de la réévaluation de la juste valeur, une perte de 1 millions de dollars a été constatée à l'égard des billets à ordre pour l'exercice clos le 30 novembre 2018 (30 novembre 2017 – 0,2 millions \$).

Obligations à l'égard de participations ne donnant pas le contrôle

La Société a conclu un accord à l'effet d'acheter une participation ne donnant pas le contrôle dans 9974644 Canada inc. à la demande de l'actionnaire concerné, en tout temps à compter du 9 décembre 2017. La contrepartie est fondée sur un multiplicateur du BAIIA tel que défini aux conditions de l'accord avec l'actionnaire. En conséquence, la Société a comptabilisé un passif à la juste valeur qui est réévalué à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Lors de la réévaluation de la juste valeur, un profit de néant \$ (2017 – perte de 0,2 million \$) a été constaté à l'égard de l'obligation relative à cette participation ne donnant pas le contrôle.

Lors de l'acquisition de Houston Avenue Bar & Grill et d'Industria Pizzeria + Bar, la Société a conclu un accord à l'effet d'acquérir la participation ne donnant pas le contrôle de 10220396 Canada inc. en juin 2022. La contrepartie à payer pour cette acquisition sera fondée sur les bénéfices futurs. En conséquence, la Société a comptabilisé un passif à la juste valeur qui est réévalué à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Une méthode de flux de trésorerie actualisés a été utilisée pour rendre compte de la valeur actualisée des avantages économiques futurs attendus de la Société à l'égard de cette obligation. L'obligation de rachat de la participation ne donnant pas le contrôle fait appel à des données d'entrée non observables importantes, dont les taux d'actualisation et des projections du BAIIA. Une augmentation ou une diminution de 1% des taux d'actualisation auraient une incidence de 0,1 million de dollars sur la valeur comptable au 30 novembre 2018 (30 novembre 2017 – 0,1 million \$).

Lors de la réévaluation de la juste valeur, une perte de 0,4 million \$ (2017 – 0,1 million \$) a été constatée à l'égard de l'obligation relative à cette participation ne donnant pas le contrôle.

Hiérarchie des justes valeurs

(En milliers de dollars)

	Niveau 3	
	2018	2017
Passifs financiers		
Billets à ordre reliés à l'acquisition de Houston Avenue Bar & Grill et d'Industria Pizzeria + Bar	7 034	6 041
Options d'achat de participations ne donnant pas le contrôle	2 495	2 027
Passifs financiers	9 529	8 068

La Société a déterminé que la juste valeur de ses actifs financiers et passifs financiers échéant à court terme se rapproche de leur valeur comptable. Ces instruments financiers comprennent les liquidités, les débiteurs, les créditeurs ainsi que les charges à payer et les dépôts. Le tableau ci-dessous montre la juste valeur et la valeur comptable des autres instruments financiers au 30 novembre 2018 et au 30 novembre 2017. Étant donné que des estimations sont utilisées pour déterminer la juste valeur, ces données ne doivent pas être interprétées comme réalisables en cas de règlement des instruments.

Politiques en matière de gestion des risques

La Société est exposée à divers risques liés à ses actifs financiers et à ses passifs financiers. L'analyse qui suit présente une évaluation des risques au 30 novembre 2018.

Risque de crédit

La Société est exposée au risque de crédit principalement en raison de ses créances clients. Les montants figurant à l'état consolidé de la situation financière sont présentés après déduction des provisions pour créances douteuses, que la direction de la Société estime en fonction de l'expérience passée et de son analyse de la situation particulière de la contrepartie.

La Société estime que le risque de crédit lié à ses débiteurs est limité pour les raisons suivantes :

- Sauf pour ce qui est des montants à recevoir d'établissements établis à l'international, la Société s'appuie sur une vaste clientèle répartie surtout au Canada et aux États-Unis, ce qui limite la concentration de son risque de crédit.
- La Société inscrit une provision pour créances douteuses lorsque la direction estime que les montants que la Société devrait recouvrer sont inférieurs au montant réel du débiteur.

Le risque de crédit lié aux prêts à recevoir est semblable à celui lié aux débiteurs.

Risque de change

Le risque de change représente l'exposition de la Société à une baisse ou à une hausse de la valeur de ses instruments financiers en raison de la variation des taux de change. Ce sont principalement ses ventes réalisées en devises étrangères qui exposent la Société au risque de change. Les établissements de la Société situés aux États-Unis et à l'étranger utilisent le dollar américain comme monnaie fonctionnelle. L'exposition de la Société au risque de change découle principalement de la trésorerie, des débiteurs, de la dette à long terme libellée en dollars américains, d'autres éléments du fonds de roulement et des obligations financières de ses établissements aux États-Unis.

Le risque associé aux variations du taux de change du dollar américain est jugé minimal, puisque ces variations sont largement compensées par l'exploitation autonome des entités américaines de la Société.

Le résultat net du secteur États-Unis pour l'exercice totalise 56,4 millions de dollars canadiens (2017 – 18,9 millions \$ CA). Une variation de 5% des taux de change donnerait lieu à un profit ou à une perte de 2,8 millions de dollars canadiens (2017 – 0,9 million \$ CA) pour la Société.

Au 30 novembre 2018, les instruments financiers de la Société suivants étaient libellés en devises :

	30 novembre 2018		30 novembre 2017	
	\$ US	\$ CA	\$ US	\$ CA
Actifs financiers				
Trésorerie	980	1 304	160	206
Débiteurs	330	439	313	403
Passifs financiers				
Créditeurs et dépôts	(32)	(43)	(24)	(31)
Dette à long terme	(14 000)	(18 621)	—	—
(Passifs) actifs financiers nets	(12 722)	(16 921)	449	578

Toutes autres variables demeurant constantes, une augmentation éventuelle raisonnable de 5% des taux de change du dollar canadien entraînerait une perte de 0,8 million de dollars canadiens (30 novembre 2017 – million \$ CA) aux états consolidés du résultat et du résultat global.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt représente l'exposition de la Société à des baisses ou à des hausses de la valeur de ses instruments financiers en raison de la variation des taux d'intérêt. La Société est exposée au risque de flux de trésorerie en raison de la fluctuation des taux d'intérêt applicables à ses obligations financières à taux variable.

De plus, lors du refinancement d'un emprunt, tout dépendant de la disponibilité des fonds sur le marché et de la perception qu'a le prêteur du risque présenté par la Société, la majoration qui s'applique aux taux de référence comme le LIBOR ou les taux directeurs pourrait varier et de ce fait, avoir une incidence directe sur le taux d'intérêt payable par la Société.

La dette à long terme découle principalement des acquisitions d'actifs à long terme et des regroupements d'entreprises. La Société est exposée au risque de taux d'intérêt en raison de sa facilité de crédit renouvelable, utilisée pour financer des acquisitions de la Société. La facilité porte intérêt à un taux variable et, par conséquent, la charge d'intérêts pourrait devenir plus importante. Une somme de 256,1 millions de dollars (2017 – 210,5 millions \$) était tirée sur la facilité de crédit au 30 novembre 2018. Une augmentation de 100 points de base du taux préférentiel de la banque donnerait lieu à une augmentation de 2,6 millions de dollars par année (2017 – 2,1 millions \$) de la charge d'intérêts sur l'encours de la facilité de crédit.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société se trouve incapable de faire face à ses obligations financières à échéance. La Société a des obligations contractuelles et fiscales ainsi que des passifs financiers; elle est en conséquence exposée au risque de liquidité. Ce risque peut naître, par exemple, d'une désorganisation du marché ou d'un manque de liquidités. La Société conserve une facilité de crédit afin de s'assurer qu'elle dispose de fonds suffisants pour respecter ses obligations financières actuelles et futures à un coût raisonnable.

Au 30 novembre 2018, la Société disposait d'une facilité de crédit renouvelable autorisée limitée à 500 000 \$ pour s'assurer qu'elle disposera de fonds suffisants pour répondre à ses obligations financières. Les conditions de cette facilité de crédit renouvelable sont décrites à la note 14 des états financiers consolidés au 30 novembre 2018.

Le tableau qui suit présente les échéances contractuelles des passifs financiers au 30 novembre 2018 :

<i>(En milliers de dollars)</i>	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Entre 0 et 6 mois	Entre 6 et 12 mois	Entre 12 et 24 mois	Par la suite
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Créditeurs et charges à payer	68 700	68 700	68 700	—	—	—
Dette à long terme	275 616	278 483	1 449	7 444	4,326	265 264
Intérêts sur la dette à long terme ¹⁾	S.O.	24 581	4 609	4 609	9 218	6 145
	344 316	371 764	74 758	12 053	13 544	271 409

¹⁾ Lorsque les flux de trésorerie liés aux variations futures des taux d'intérêt sont variables, ils sont calculés en utilisant les taux d'intérêt en vigueur à la date de clôture.

Aperçu

À très court terme, le premier objectif de la direction consistera à continuer d'obtenir un chiffre d'affaires d'établissements comparables positif tout en réduisant la pression financière sur ses partenaires franchisés par l'optimisation des procédés et le sourçage des produits à des prix stables et concurrentiels. L'innovation, la qualité des aliments et du service à la clientèle dans chacun des établissements de la Société et l'optimisation de la valeur offerte à sa clientèle seront les principales cibles d'intérêt du prochain exercice.

La direction s'attachera également à l'intégration des enseignes récemment acquises. Ces acquisitions réalisées, MTY se trouve en bonne position pour étendre ses activités au Canada et aux États-Unis et notamment, assurer l'expansion de ses enseignes canadiennes aux États-Unis.

L'industrie de la restauration demeurera exigeante et la direction estime qu'en mettant l'accent sur l'offre alimentaire, l'innovation, la constance et l'ambiance, les restaurants de MTY se tailleront une plus forte position pour faire face aux défis. Considérant le contexte concurrentiel rigoureux où plus de restaurants s'affrontent pour accaparer le budget limité que se permettent les consommateurs, chaque concept doit préserver et améliorer la pertinence de son offre à leur égard.

La direction continuera de mettre l'accent sur l'optimisation de la valeur pour les actionnaires de la Société en ajoutant de nouveaux établissements à certains des concepts existants et elle demeure à la recherche d'acquisitions potentielles afin d'accroître la part de marché de MTY.

Contrôles et procédures

Contrôles et procédures de communication de l'information

Les contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir l'assurance raisonnable que l'information qui doit être présentée dans les rapports déposés auprès des autorités de réglementation en valeurs mobilières est saisie, traitée, résumée et présentée dans les délais prescrits. Les contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus pour garantir que l'information qui doit être présentée par la Société dans ces rapports soit colligée puis communiquée à la direction de la Société de sorte que celle-ci puisse prendre des décisions en temps opportun quant à la communication de l'information exigée. Bien que la direction examine régulièrement les contrôles et procédures de communication de l'information, elle ne peut fournir d'assurance absolue étant donné que les systèmes de contrôle ne peuvent prévenir ou détecter toutes les inexactitudes liées à des erreurs ou à la fraude en raison des limites intrinsèques qu'ils comportent.

Le chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société ont conclu que la conception des contrôles et procédures de communication de l'information (« CPC ») au 30 novembre 2018 fournit une assurance raisonnable que les informations importantes relatives à la Société, y compris ses filiales, leur sont communiquées pendant la période de préparation des documents d'information.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe au chef de la direction et au chef de la direction financière d'établir et de maintenir un processus de contrôle interne à l'égard de l'information financière. Les contrôles internes de la Société à l'égard de l'information financière sont conçus pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été dressés, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux IFRS.

Au cours du troisième trimestre de 2018, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu que les contrôles internes de la Société à l'égard de l'information financière n'étaient pas efficaces en raison de l'identification d'une faiblesse importante au niveau du contrôle de la comptabilisation d'opérations complexes et inhabituelles, dont la comptabilisation des éléments du prix d'achat lors des acquisitions d'entreprises. Le processus de révision de la Société n'est pas parvenu à prévenir ou à détecter entièrement les erreurs relatives aux données d'entrées utilisées ou au calcul de la juste valeur. Cette faiblesse du contrôle a conduit à la correction d'un prix d'achat préliminaire. Au troisième trimestre de l'exercice 2018, le conseil d'administration, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont mis en place des procédures prévoyant que les éléments importants d'un prix d'achat seront révisés par un expert indépendant afin d'assurer l'exactitude de la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge lors de l'acquisition d'une entreprise.

Depuis ces changements, aucune acquisition n'a été effectuée qui exige une répartition du prix d'achat qui aurait permis de tester le nouveau contrôle. La direction a doté le service d'audit interne de ressources et d'outils additionnels pour tester et évaluer l'environnement de contrôle des entreprises existantes et nouvellement acquises. Les faiblesses importantes ne peuvent être considérées comme corrigées tant que les mesures correctives n'ont pas été testées pendant une période suffisante et la direction a conclu, au moyen de tests, que les contrôles mis en place sont efficaces.

Malgré l'évaluation en cours des mesures correctives décrites ci-dessus, le chef de la direction et le chef de la direction financière, de même que la direction, sont d'avis que les états financiers inclus au présent rapport présentent, à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation, de la position de trésorerie et des flux de trésorerie de la Société pour les périodes visées conformément aux IFRS.

Le chef de la direction et le chef de la direction financière, de même que la direction, après évaluation, sont venus à la conclusion qu'à leur connaissance, au 30 novembre 2018, sauf en ce qui a trait à la faiblesse significative susmentionnée, aucun changement n'a été apporté aux contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société qui ait eu ou soit raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur les contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société.

Limites des contrôles et procédures

Les membres de la direction, y compris le président et chef de la direction et le chef de la direction financière, estiment que les contrôles et procédures de communication de l'information et les contrôles internes à l'égard de l'information financière, si bien conçus et appliqués qu'ils soient, ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable et non absolue que les objectifs des systèmes de contrôles sont atteints. De plus, la conception d'un système de contrôles doit refléter le fait qu'il existe des contraintes sur le plan des ressources et que les bénéfices des contrôles doivent être évalués en fonction de leurs coûts. Étant donné les limites inhérentes de tous les systèmes de contrôles, aucun ne peut fournir l'assurance absolue que tous les problèmes de contrôle et cas de fraude, s'il en est à l'intérieur de la Société, sont prévenus ou détectés. Ces limites inhérentes comprennent que le jugement des faits lors d'une prise de décision peut être faussé et qu'un incident peut survenir d'une simple erreur ou par méprise. En outre, les contrôles peuvent être contournés par les actes individuels de certaines personnes, par collusion entre deux ou plusieurs personnes, ou par dérogation non autorisée au contrôle. La conception d'un système de surveillance des contrôles est aussi fondée en partie sur certaines hypothèses à l'égard de la possibilité d'événements futurs et rien ne peut garantir que le système conçu parviendra à atteindre les objectifs qui lui ont été fixés dans toutes les conditions éventuelles futures.

En conséquence, étant donné les limites inhérentes à un système de contrôle efficace, des inexactitudes dues à l'erreur ou à la fraude peuvent survenir et ne pas être détectées.

Limites de l'étendue de la conception

La direction de la Société, avec le concours du président et chef de la direction et du chef de la direction financière, a limité l'étendue de la conception des contrôles et procédures de communication de l'information et des contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société pour en exclure les contrôles, politiques et procédures et les contrôles internes à l'égard de l'information financière qui se rattachent aux activités des sociétés acquises récemment, soit :

Pourcentage de Groupe d'Alimentation MTY inc.	Actif de la Société	Actif courant	Actif non courant	Passif courant	Passif à long terme	Produits	Résultat net
Groupe Restaurants Imvescor	26%	8%	27%	9%	9%	19%	15%
The Counter and Built Custom Burgers	3%	2%	3%	1%	0%	2%	5%
Timothy's World Coffee et Mmmuffins	0%	0%	0%	0%	0%	1%	1%
Grabbagreen	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
SweetFrog	4%	0%	4%	2%	1%	0%	1%

La direction de la Société, avec la participation du président et chef de la direction et du chef de la direction financière, a circonscrit l'étendue de la conception des contrôles et procédures de communication de l'information et des contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société pour en exclure les contrôles, politiques et procédures et les contrôles internes à l'égard de l'information financière relatifs à certaines entités ad hoc sur lesquelles la Société est habilitée à exercer un contrôle de fait et qui, par conséquent, ont été consolidées dans les états financiers consolidés de la Société. Pour la période close le 30 novembre 2018, ces entités ad hoc représentent 0% de l'actif courant de la Société, 0% de son actif non courant, 0% de son passif courant, 0% de son passif à long terme, 2% de ses produits et 0% de son résultat net.

(signé) « Eric Lefebvre »
Eric Lefebvre, CPA, CA, MBA
Chef de la direction

(signé) « Renée St-Onge »
Renée St-Onge, CPA, CA
Chef de la direction financière